

# LA MAISON DES SOLIDARITÉS

## Projet 2019-2022

Édito	p.2
1 - Rappel des grandes orientations du projet 2015-2018	p.3
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un lieu avec tou.te.s</li><li>• Un lieu pour tou.te.s</li><li>• Un lieu à l'écoute du territoire</li><li>• Un espace de soutien pour les parents</li></ul>	
2 - La démarche pour l'élaboration du projet 2019-2022	p.6
<ul style="list-style-type: none"><li>• Deux phases pour élaborer le projet 2019-2022</li><li>• Les instances en charge de la démarche</li><li>• La consultation des producteurs de connaissances</li><li>• La chronologie</li><li>• Les enjeux pointés pour l'élaboration du projet</li></ul>	
3 - L'évaluation du projet 2015-2018	p.10
<ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation à mi-parcours du projet global</li><li>• Évaluation à mi-parcours du soutien aux Parentalités</li><li>• Évaluation finale du projet global</li></ul>	
4 - Le diagnostic partagé	p.16
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les différents volets du diagnostic</li><li>• Le diagnostic du territoire avec les partenaires</li><li>• Le diagnostic de la structure avec les habitant.e.s</li><li>• La restitution en Assemblée Générale</li></ul>	
5 - Les orientations 2019-2022	p.23
<ul style="list-style-type: none"><li>• La Maison, un espace de co-animation, d'émancipation et d'implication</li><li>• La Maison, un espace d'intervention hors les murs</li><li>• La Maison, un espace pour soutenir les parents</li></ul>	
6 - Documents de synthèse	p.28
<ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluation du projet social 2015-2019</li><li>• Le projet social 2019-2022</li></ul>	



# LA MAISON DES SOLIDARITÉS

## Édito

Intensifiant la participation et la coopération de tous les acteurs du territoire, la Maison des Solidarités a mené, de façon méthodique, un long travail en « questionnant les possibles ».

Renouvelant sans cesse ses formes de réflexion, d'interrogation et d'animation - par, pour et avec les habitant.e.s - le projet restitue ici une démarche de co-construction menée pendant plus de 11 mois, à travers plus de 22 rencontres : 3 Comités de pilotage, 3 Conseils d'Administration dont 1 élargi, 2 échanges pour l'évaluation à mi-parcours, 1 consultation sous forme individuelle pour l'évaluation, 7 débats pour l'évaluation finale, 1 rencontre avec les partenaires pour le diagnostic partagé du territoire, 1 rencontre avec les bénévoles pour le diagnostic partagé de l'équipement, 1 représentation sous forme théâtrale pour restituer l'évaluation, 1 échange avec les services de la Ville, 1 séminaire Bureau et équipe salariée pour formaliser les orientations, 1 temps convivial pour présenter le projet 2019-2022 sans compter les temps de rédaction et de relecture collectifs !

Les trois volets au cœur du projet et les actions qui en découlent, visent à apporter des réponses aux immenses enjeux des prochaines années.

Acteur de l'innovation sociale, nous entendons pour la période 2019-2022 :

- Encourager l'émancipation des habitant.e.s et le transfert nécessaire de savoirs, notamment avec le projet « Fabrique ton quartier » initié et expérimenté depuis 2017.
- Développer des actions hors-les-murs en partageant notre savoir-faire auprès des publics les plus éloignés pour créer de nouvelles formes de solidarités.
- Questionner enfin les formes plurielles de bénévolat qui se pratiquent à La Maison des solidarités afin qu'elles se diffusent encore plus sur le territoire : que chacun.e puisse se considérer, s'il.elle le souhaite, créateur.trice de solidarité au sein et en dehors de notre structure.

**Nous espérons que cet horizon permettra un nouvel élan en réenchantant un quotidien si souvent difficile.**

*Arcueil, le 5 décembre 2018  
Le Bureau de la Maison des solidarités*



# LA MAISON DES SOLIDARITÉS

## 1 - Rappel des orientations du projet 2015-2018

L'année 2014 avait été celle de l'évaluation. Elle avait permis de consolider et préciser le projet naissant puisque la Maison des solidarités a ouvert ses portes en octobre 2010. Au-delà de ce contexte, ce travail était l'occasion de donner une valeur à ce qui avait été produit collectivement, de dresser un bilan au regard des promesses faites aux habitant.e.s, de mettre en place des dynamiques et mobiliser ainsi de nouveaux bénévoles et partenaires.

La démarche d'élaboration du projet 2015-2018 avait été validée par le Conseil d'Administration du centre social et suivie par le Comité de Pilotage Partenarial (élu.e.s d'Arcueil, représentant.e.s de la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne, représentant.e.s du Conseil Départemental du Val de Marne et représentant.e.s de la Fédération des Centres Sociaux du Val de Marne).

À l'issue d'une étape d'évaluation puis d'une phase de diagnostic, qui avaient mobilisé largement les habitant.e.s, les bénévoles et les partenaires, découlaient des orientations qui avaient fait l'objet d'échanges et de validations par les instances décisionnelles.

**Les quatre axes suivants de travail ont permis, pendant quatre ans, de guider l'investissement des bénévoles et le travail de l'équipe salariée au quotidien.**

### Axe I - La Maison des solidarités, un lieu avec tou.te.s - Projet global 2015-2018

Collectivement, les usagers et les membres du Conseil d'Administration avaient réaffirmé les objectifs de la Maison des solidarités :

- Lutter contre les exclusions et accompagner socialement le public précaire.
- Contribuer à la diversité sociale et culturelle et à la rencontre des publics.
- Soutenir toutes les solidarités dans toutes leurs formes et leurs dimensions pour entre autres, aller vers les habitant.e.s des quartiers les plus éloignés de la Maison.

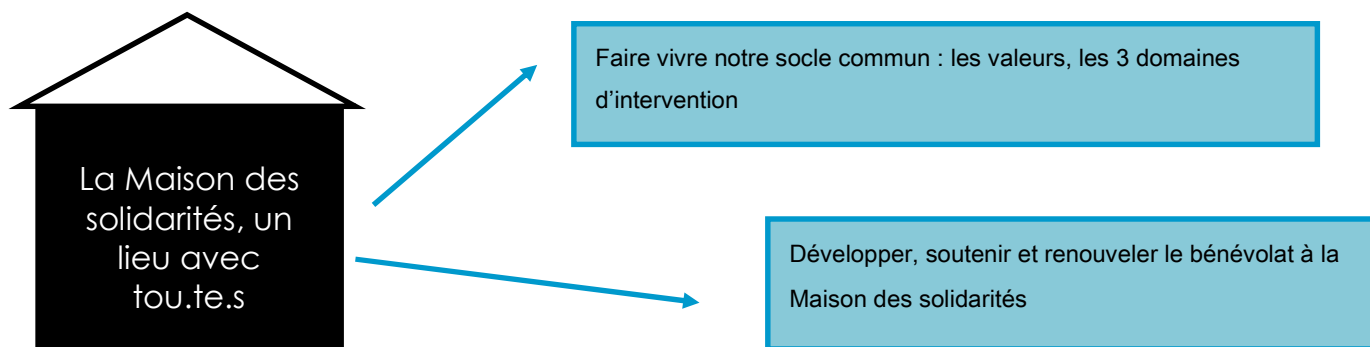
Dès le lancement de la démarche d'élaboration du projet 2015-2018, les membres du Conseil d'Administration et le Comité de pilotage avaient pointé que la Maison des solidarités était trop jeune pour voir tout son projet remis en cause. Les trois domaines d'intervention pour un même projet devaient poursuivre leur développement :

- une **épicerie solidaire et accompagnement social** avec l'association l'Eclaircie
- le **soutien aux parentalités**
- les **initiatives citoyennes et pratiques solidaires** dont l'AMAP-les paniers d'Arcueil

L'existence des 3 domaines associés permet, toujours, de définir la Maison des solidarités comme un espace d'informations, de rencontres, d'échanges et de convivialités.

De plus, la Maison des solidarités fonctionne grâce à l'implication des bénévoles. Il était apparu nécessaire de mener une réflexion et des actions pour réfléchir ensemble à ce qu'est un.e bénévole à la Maison des solidarités : il est sans contrainte et sans contrat, il est « à chacun.e selon ses

compétences et ses disponibilités ». Il devenait également important d'assurer le renouvellement des bénévoles en impliquant tous les usagers : identifier les besoins, lancer des appels, proposer des temps d'accueils conjoints...

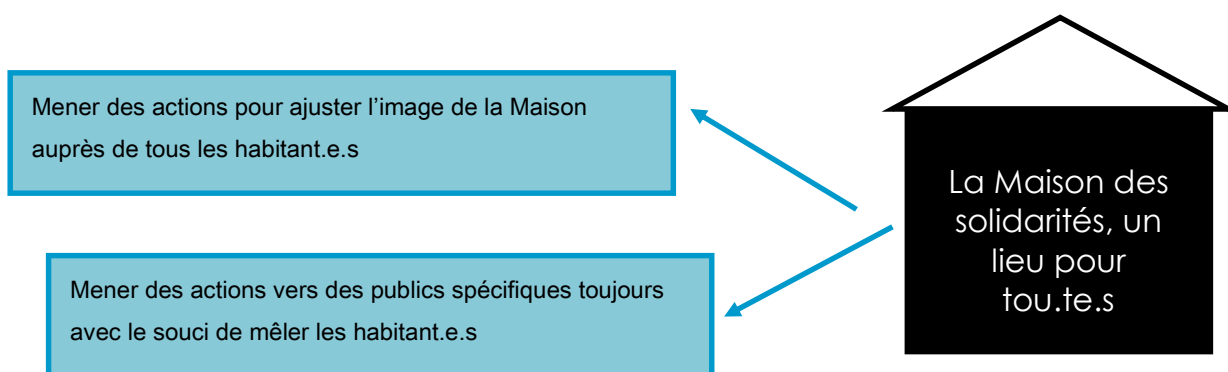


## Axe II - La Maison des solidarités, un lieu pour tou.te.s - Projet global 2015-2018

Les échanges et les données statistiques avaient permis de se rassurer, la Maison est globalement connue des Arcueillais.es. Néanmoins, ce qui était vrai en 2014, l'est encore aujourd'hui, tou.te.s ne franchissent pas spontanément les portes de la Maison, parce que « La Maison des SOLIDARITÉS » écarte une partie de la population, dans sa nomination et la représentation que l'on s'en fait : des clichés récurrents persistent « la Maison ce n'est pas pour nous, c'est pour les pauvres », « avec l'AMAP ou la soirée disco soupe, ça fait bobo »...

Il était ainsi nécessaire de faire un travail de pédagogie autour du terme « SOLIDARITÉS » pour le rendre compréhensible en insistant sur la chaleur humaine, le lien social que décrivent les usagers. La charte des valeurs a servi et sert d'appui à cette réflexion. Les outils de communication ont été utiles pour rendre la Maison attractive.

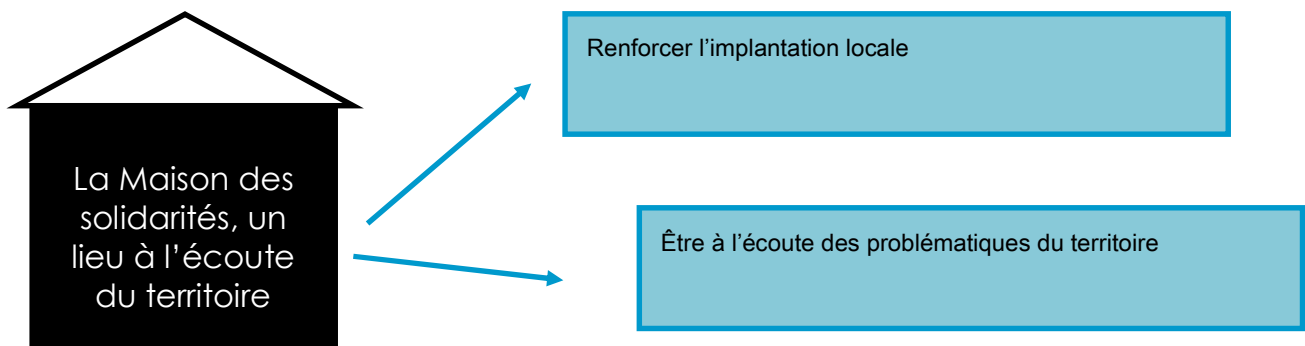
Enfin, il fallait s'adresser en même temps à tou.te.s et à chacun.e. C'est pourquoi les activités y sont riches et variées. D'abord, elles naissent des demandes des habitant.e.s, ensuite, elles conjuguent les logiques collectives et spécifiques. Il était alors nécessaire de valoriser les actions développées en particulier celles qui émergeaient (actions culturelles et actions transversales), mais également de proposer de nouvelles actions pour atteindre la diversité culturelle et sociale souhaitée.



## Axe III - La Maison des solidarités, un lieu à l'écoute du territoire - Projet global 2015-2018

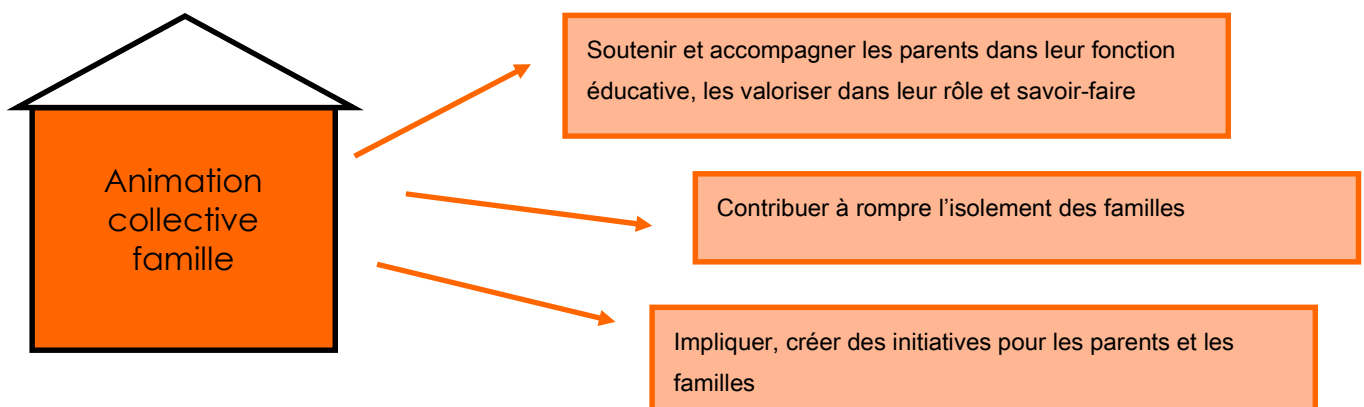
La Maison des solidarités devait veiller à rester en lien avec son territoire. Le centre social doit pouvoir accompagner les acteurs locaux associatifs ou de la société civile, valoriser leurs initiatives et permettre la synergie des actions et des projets pour les asseoir dans le long terme et dans le paysage arcueillais au service des habitants.e.s.

« La Maison garde ses yeux, ses oreilles et sa porte ouverts ! » : c'était l'un des slogans de la Maison des solidarités qui illustrait la carte de vœux de l'année 2014. Tout en restant modeste, il fallait assurer une veille des grandes problématiques qui traversent le territoire : la situation économique préoccupante de certaines populations, les familles monoparentales, les liens entre l'école et la famille... La Maison est un lieu d'échanges, de débats et d'idées, il s'est agi, tout le long du projet, de faire preuve d'ouverture et d'inventivité pour rester au plus près des préoccupations des Arcueillais.e.s.



## Axe IV - La Maison des solidarités, un espace de soutien pour les parents - Projet Animation Collective Famille 2015-2018

L'enjeu de ce domaine d'intervention était et demeure de réfléchir et agir ensemble sur la question du « **soutien aux parentalités** », autour des cellules familiales diversifiées, en s'attachant à prévenir les difficultés et en s'appuyant sur la valorisation des ressources des personnes, sur leur environnement et sur le partage d'expériences. Les objectifs doivent tendre à soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, les valoriser dans leur rôle et savoir-faire, contribuer à rompre leur isolement par rapport à l'éducation de leur enfant, mais également, favoriser la mise en réseau et les synergies entre les partenaires.



De 2014 à 2018, les bénévoles, les usagers et l'équipe salariée se sont mobilisés pour faire de ce lieu atypique, un lieu qui contribue à faire une société plus solidaire. Parfois, les actions ont connu un certain succès (Collecte alimentaire ou Groupe des parents solos) alors que d'autres ont été abandonnées (Réseau des professionnels autour du soutien à la parentalité) mais toute la Maison des solidarités a fait son possible pour répondre aux demandes des habitant.e.s.

« Ça n'arrête pas ! ».

C'est ce qu'on entend fréquemment entre les murs de la Maison des solidarités. Ces quatre années ont été marquées par de nombreux projets et événements qui démontrent la place de la Maison des Solidarités dans la ville. **La Maison « pour tou.te.s, avec tou.te.s » est reconnue, appréciée et est une réalité de mixité sociale et culturelle.**

L'année 2018 a été celle du lancement de l'élaboration du projet 2019-2022 dans le but de renouveler la convention avec la Ville et d'obtenir l'agrément « Centre social » de la CAF. Cette démarche a permis à chacun.e d'être acteur.trice pour construire une Maison des solidarités dont les valeurs de gratuité, de réciprocité, d'émancipation et d'écoute sont indispensables à sa pérennité. Le constat que la pauvreté, la précarité, l'isolement ne cessent de progresser ne doit pas nous arrêter dans la volonté d'agir. Comme le disait Nelson Mandela dont Arcueil a fêté en 2018 le centenaire :

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse » !

## 2 - La démarche d'élaboration du projet

La Maison des Solidarités a profité de la fin des conventions qui la lient à la Ville d'Arcueil et à la Caisse d'Allocations Familiales pour interroger son projet. En 2014, les habitant.e.s, les bénévoles, les membres du Conseil d'Administration et l'équipe salariée s'étaient fortement mobilisés pour élaborer la stratégie 2015-2018. Le Bureau a décidé de relancer la démarche en 2018 de manière participative. L'ensemble reste, comme en 2014, l'occasion de donner une valeur à ce qui a été produit collectivement mais aussi de transmettre ce qu'offre la Maison des solidarités aux Arcueillais.e.s.

Aidés de la Fédération des Centres Sociaux du Val de Marne, par un accompagnement collectif mais aussi par une aide personnalisée, la démarche pour mener à bien la rédaction du projet 2019-2022 a été validée en CA le mercredi 13 décembre 2017 et présentée au Comité de pilotage le 10 janvier 2018.

### Deux phases pour élaborer le projet 2019-2022

Une première phase a été consacrée à l'analyse à travers l'évaluation du projet 2015-2018 et le diagnostic du territoire. Cette phase a associé les bénévoles, les habitant.e.s et les partenaires. Elle s'est déroulée de janvier à juillet 2018 et s'est terminée par une restitution publique sous forme théâtrale lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 2018.

Une deuxième phase de synthèse et de rédaction consacrée à l'élaboration des orientations, déclinées en projets et en activités, a été menée de septembre à novembre 2018. Elle a été ponctuée d'un séminaire de rentrée réunissant le Bureau et l'équipe, d'un CA, d'une rencontre entre la Ville et la Maison des solidarités et du dernier Comité de pilotage où la CAF a confirmé l'octroi de l'agrément « Centre social » pour une période de quatre ans. La rédaction et la signature des conventions sont prévues entre décembre 2018 et janvier 2019.

### Les instances en charge de la démarche

Afin de mener à bien la démarche d'élaboration du projet 2019-2022, le Conseil d'Administration de la Maison des solidarités a décidé de mettre en place plusieurs instances dont chacune a une composition et un rôle défini.

## Le Comité de pilotage partenarial

Il est garant de la démarche et des orientations.

Il est composé du Bureau de la Maison des solidarités, de la Ville, de la CAF 94, du Département et de la Fédération des Centres Sociaux du 94.

Il s'est réuni trois fois : en janvier, en mai et en octobre 2018.

## Le Conseil d'Administration

Il anime la démarche, prépare les comités de pilotage et valide les documents.

Il est composé des membres du CA ponctuellement élargi à quelques personnes ressources (bénévoles et usagers de la Maison mais aussi des personnes extérieures ou « experts ») et de l'équipe permanente. Il valide la démarche et les orientations.

Il s'est réuni trois fois : en décembre, en avril et en septembre 2018.

## Le groupe opérationnel

Il suit de manière opérationnelle la démarche, prépare les réunions, construit les outils, synthétise la matière, organise et anime les temps publics (CA, temps de diagnostic, temps de restitution...).

Il est composé de la Présidente et de l'équipe permanente sous l'impulsion de la Directrice. Il s'est réuni régulièrement tout le long de la démarche. Une dernière rencontre, sous forme d'un séminaire de rentrée s'est tenue début septembre 2018. Cette rencontre a permis de formaliser les orientations 2019-2022. Un classeur regroupant toute la matière produite lors de la démarche a été réalisé. Il permet de garder une trace et montre la créativité des outils utilisés lors de l'évaluation et du diagnostic.

## Les producteurs de connaissances

Ce sont les habitant.e.s, les bénévoles, les partenaires, des « expert.e.s ». Ils ont été questionnés, ont donné leur avis, ont formulé des vœux à travers des outils participatifs. Ils ont été consultés :

- A mi-parcours en janvier 2017 à travers une réunion du CA et une rencontre du Groupe Parentalités.
- En février 2018 avec la quinzaine de l'évaluation (15 personnes en individuel à l'accueil et 7 groupes : bénévoles, parentalités, Atout savoirs, mode solidaire, parents d'élèves, sorties culturelles, parents solos).
- En mai 2018 pour effectuer un diagnostic partagé de l'équipement avec les bénévoles.
- En mai 2018 pour effectuer un diagnostic partagé du territoire avec les partenaires.
- Fin mai au cours de l'Assemblée Générale.
- Début juillet pour compléter l'évaluation par un temps d'échange avec les services de la Ville.
- Mi-octobre 2018 pour présenter aux bénévoles les orientations 2019-2022.

## La consultation des producteurs de connaissances

La Maison des solidarités a été attentive à ce que les habitant.e.s, les bénévoles et les partenaires soient associés à toutes les phases d'élaboration du projet 2019-2022. La Maison s'est appuyée sur les collectifs existants pour mener des temps d'échange et de collectes participatives. Ont été associés à la démarche :

- Les habitant.e.s qui participent aux activités.
- Les bénévoles à travers les 2 groupes de travail (épicerie solidaire, Parentalités) et à travers les 7 collectifs de travail (collectif ça joue ô grenier, collectif parents solos, café tricot, jardin partagé, mode solidaire, Atout savoirs et CA de l'AMAP).
- Les membres de la Maison des solidarités qui ne fréquentent pas régulièrement les activités.
- Les partenaires d'activités (associations et institutions).
- Les Arcueillais.e.s.
- La Maison a collecté auprès des services de la ville des données brutes sur le territoire.



En fonction des « producteurs de connaissances » et des objectifs de la consultation, les modalités de consultation ont varié :

- Des informations via Facebook.
- Des entretiens individuels à l'accueil de la Maison.
- Des échanges collectifs.
- Des temps conviviaux.

Le groupe opérationnel a tenté de se montrer innovant dans les méthodes pour récolter les avis et les ambitions du projet 2019-2022 : photo-langage, carte du territoire, nuages de mots, pancartes, parcours au sol, restitution théâtrale...

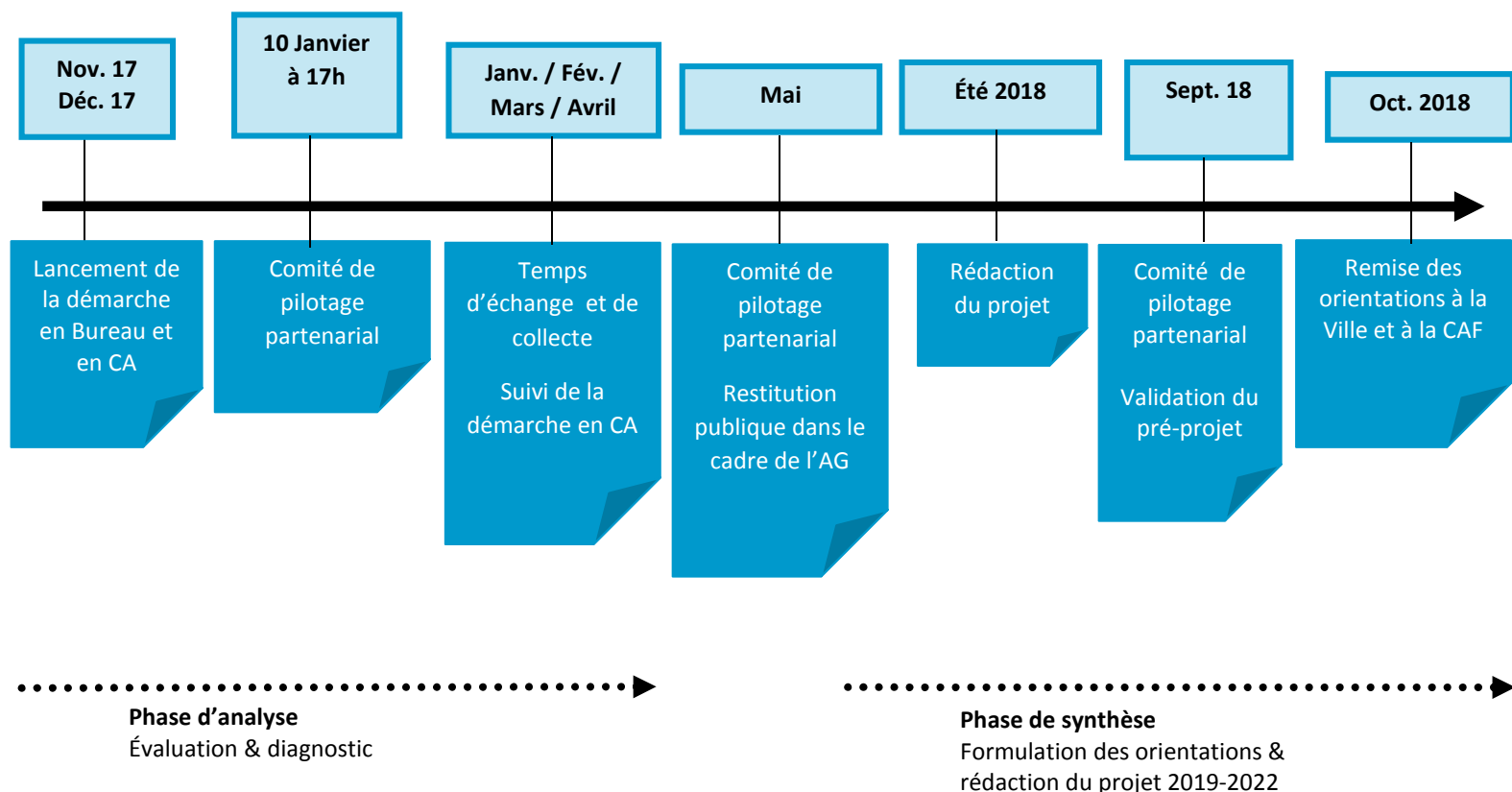
Au printemps, en mai 2018, l'Assemblée Générale de la Maison des solidarités a été dédiée à la restitution publique de toute la matière collectée lors de la phase de consultation. Ce temps a permis de basculer dans une phase de synthèse et de rédaction du projet 2019-2022. La rédaction des axes de travail et des grilles de synthèse pour la CAF a fait l'objet d'un travail commun de rédaction entre les membres du Bureau et l'équipe salariée. Le document final est rédigé en novembre et décembre 2018. Il est convenu de signer la convention Ville-Maison et la convention CAF-Maison fin 2018, début 2019.



## La chronologie

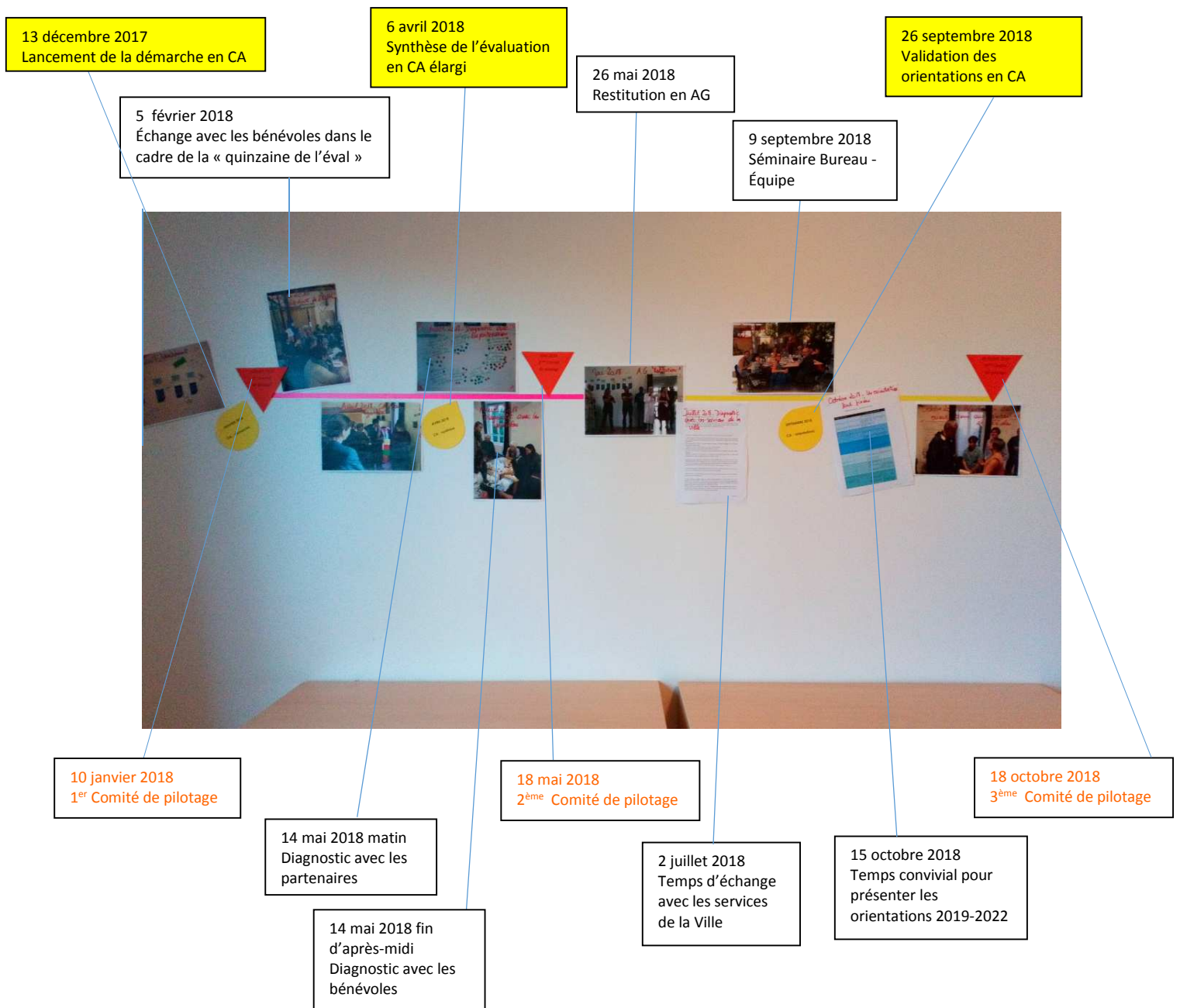
Le renouvellement de projet a été lancé en décembre 2017. Les délais ont été respectés et la démarche doit se conclure par la signature des conventions.

La chronologie prévue lors de sa présentation en Conseil d'Administration le 13 décembre 2017 et en Comité de pilotage le 10 janvier 2018 :





La chronologie présentée lors du dernier Comité de pilotage partenarial en octobre 2018 :



## Les enjeux pointés pour l'élaboration du projet 2019-2022

Dès le début de la démarche en décembre 2017, trois enjeux ont été pointés et partagés en Conseil d'Administration :

- La présence de la Maison dans les quartiers à travers le projet

### --- CE QU'IL FAUT RETENIR ---

Le projet 2015-2018 est celui de la fondation, le projet 2019-2022 sera celui de l'ouverture : se rapprocher des territoires, entretenir les valeurs de la Maison pour les transmettre, capitaliser les pratiques pour soutenir l'émancipation des habitant.e.s.

11 mois, 22 rencontres, 230 contributions habitant.e.s

À l'issue de tout le processus d'élaboration du nouveau projet, le comité de pilotage a tenu à féliciter la Maison des solidarités pour la qualité et la fiabilité de la démarche engagée.

« Fabrique ton quartier », à travers la question de l'animation sociale dans les quartiers dits « politique de la Ville ».

- L'identification de la Maison comme un lieu d'émancipation, de développement des capacités des habitant.e.s, en plus d'un espace d'animation.
  - La nécessité pour la Maison des solidarités de formaliser les spécificités de ses pratiques au quotidien pour accueillir les habitant.e.s et les bénévoles, pour guider les salarié.e.s et pour transmettre ses valeurs et ses caractéristiques (faire vivre les valeurs, qualifier le bénévolat à la Maison, formaliser la notion de gratuité/don/contre-don/réciprocité, partager les postures des salarié.e.s/à côté/accompagnement par la psychologue, valoriser la notion de collectif).
- Tel un garde-fou, ces enjeux ont guidé le travail de consultation et de définition des orientations au cours l'exercice de synthèse.

### 3 - L'évaluation du projet 2015-2018

En plus des rapports d'activités annuels qui permettent d'avoir une vision qualitative et quantitative de l'année écoulée, la Maison des solidarités a fait le choix d'interroger son projet global à deux moments clés :

- Tout début 2017, le Conseil d'Administration et le Groupe Parentalités ont pris du temps pour dresser un bilan des actions mises en place depuis 2015 et fournir une évaluation de mi-parcours du projet global et de l'axe Parentalités (*repère CAF : projet « Animation Collective Famille »*).
- En février et mars 2018, dans la cadre du renouvellement de projet, la Maison des solidarités a proposé « une quinzaine de l'évaluation : je pense, donc j'le dis ! ». 74 personnes (bénévoles, usagers, habitant.e.s) en groupe ou individuellement ont pu exprimer leurs avis sur la réalisation du projet global et sur le projet « Animation Collective Famille ».

#### Évaluation à mi-parcours du projet global 2015-2018

Le 25 janvier 2017, 13 membres du Conseil d'Administration et l'équipe permanente se sont prêtés au jeu d'une évaluation à mi-parcours.

Deux groupes ont été constitués et des feuilles reprenant les orientations de la Maison des solidarités ont été distribuées. Chaque groupe a dû se positionner sur la réalisation des actions selon 2 critères :

- Les actions à développer ont reçu **une pastille DE COULEUR**.
- Les actions « modèles » ont reçu une **gommette BRILLANTE**.

2 orientations ont été sélectionnées :

- La Maison des solidarités, un lieu avec tou.te.s - Projet global 2015-2018 - Axe II
- La Maison des solidarités, un lieu à l'écoute du territoire - Projet global 2015-2018 - Axe III

#### La Maison des solidarités, un lieu avec tou.te.s - Projet global 2015-2018 - Axe II

Les actions ayant reçu **une pastille DE COULEUR** et qui sont à développer :

##### **Atout Savoirs, le réseau d'échanges réciproques des savoirs**

Les membres du CA, animatrices du réseau, pointent la lourdeur du fonctionnement d'Atout Savoirs. Le réseau prend du temps et de l'énergie par rapport aux résultats constatés. Le public qui ne se rend pourtant pas compte de cette gestion semble satisfait de l'animation.

Le réseau s'est orienté depuis 2016 vers le développement des échanges collectives, aspect très positif.

##### **Le jardin partagé**

Le jardin est peu fréquenté et il manque de bénévoles pour son développement. Pourtant les événements autour du jardin rencontrent souvent du succès (« Troc de graines » en partenariat avec les jardins alentour, « Je donne, je cherche »).

Des points positifs sont recensés : le lien avec le Green Club (club de jardin du Collège), les échanges avec les jardins partagés, familiaux ou pédagogiques d'Arcueil et des environs.

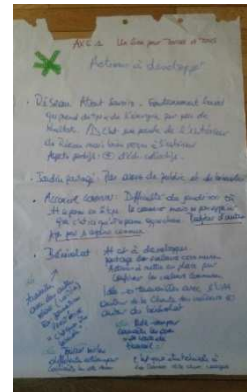
### L'accueil commun

Nous avons pensé que le jeudi à 19h était un moment propice aux échanges entre l'AMAP, l'Eclaircie, Atout savoirs et la Maison. Il s'agit plutôt d'un moment de « rush » pour les bénévoles et les usagers. Chacun.e est accaparé par sa propre activité et il n'est pas simple de libérer du temps pour se parler. D'autres moments sont nécessaires pour se coordonner. Par exemple, nous pourrions organiser des apéros communs.

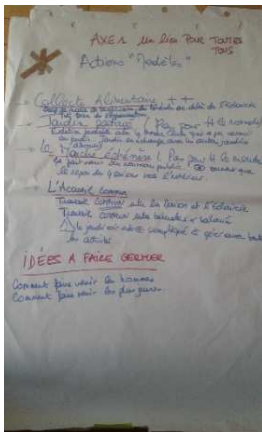
Néanmoins, le travail commun entre l'Eclaircie et la Maison autour de l'accueil est très positif. Les membres du CA soulignent le succès des temps d'échanges entre les bénévoles et les salarié.e.s. Ce travail a été poursuivi à travers le collectif accueil devenu « vie de la Maison » qui se prolonge aujourd'hui autour de la question de l'écoute avec l'aide de la psychologue.

### Le bénévolat

Tout reste encore à construire. Il est nécessaire d'envisager des actions pour réaffirmer nos valeurs communes. Par exemple, nous pourrions travailler avec l'UPA (Université Populaire d'Arcueil) ou La Mine (ressourcerie locale) autour de la Charte des valeurs ou autour de la question du « bénévolat » (c'est quoi être bénévole à la Maison, dans une autre association..., c'est quoi le bénévolat...), nous pourrions proposer des « formations Proj'Aide », nous pourrions proposer un parcours du bénévole avec la découverte des différentes activités pour mieux se connaître.



Les actions ayant reçu une **gommette BRILLANTE**, actions définies comme « modèles » :



### La collecte Alimentaire

La qualité de l'organisation est soulignée. Les collectes permettent de rassembler sous l'égide des bénévoles de l'Eclaircie, les AMAPIens, les bénévoles de la Maison, des bénéficiaires ou anciens bénéficiaires et les salariées. Suivant le temps dont chacun-e dispose, il est possible de venir aider à la collecte mais également au rangement après la collecte.

### Le Marché éphémère

Le marché permet de faire venir un nouveau public même si toutes les personnes qui fréquentent la Maison ne viennent pas.

Le **jardin partagé et l'accueil commun** ont également été pointés comme actions modèles malgré les difficultés précédemment citées.

## La Maison des solidarités, un lieu à l'écoute du territoire - Projet global 2015-2018 - Axell

Les actions ayant reçu **une pastille DE COULEUR** et qui sont à développer : Un travail autour des **ateliers cuisine** avec les partenaires doit être poursuivi. Il faut approfondir les **réseaux départementaux**, maintenir la **veille sur des sujets transversaux**.

**Les conseils citoyens** sont pointés comme une action difficile à mener.

Les actions ayant reçu une **gommette BRILLANTE**, actions définies comme « modèles » :

Les membres du CA s'accordent sur le fait que **la rencontre des services et des associations locales est une action modèle** dans la mesure où la Maison est connue et reconnue sur le territoire. En revanche, c'est un travail à mener de manière permanente.



D'autres actions sont soulignées pour leur ambition et leur succès : **les Parents solos, les Échanges avec les associations de parents d'élèves. La Maison est identifiée comme un centre ressources sur le territoire et participe régulièrement aux actions locales.**

## Évaluation à mi-parcours du projet Parentalités 2015-2018

En février 2017, le Groupe Parentalités (8 habitant.e.s, 1 partenaire, 2 membres de l'équipe) de la Maison des solidarités a évalué à mi-parcours le projet Parentalités 2015-2018 (repères CAF : projet ACF 2015-2018 - Axe IV) à partir de l'ensemble des actions développées autour de la parentalité et de la famille.

Pour chaque action, un ensemble de documents symbolisant l'action était présenté (affiche, photo, fiche projet...). Après une information en grand groupe pour rappeler le déroulé des actions, chacun.e était invité à se positionner individuellement sur la réalisation de l'action en apposant 1 gommette de couleur à côté de l'action : **VERTE pour « action à poursuivre sans questionnement », BLEUE pour « action à amplifier », ROUGE pour « action à interroger ».**

### Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative - Projet ACF 2015-2018 - Axe IV - Objectif 1

#### POINT ÉCOUTE PARENTS

Les 3 rendez-vous sont une contrainte.

L'orientation est parfois difficile.

Il faudrait ouvrir cette écoute aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire et accompagner les bénévoles et l'équipe dans l'accueil des publics.

7 personnes sur 11 donnent le « feu VERT » pour la poursuite de l'action

#### CAUSERIE DES P.A.P.A

La participation des papas est en baisse.

Il faudrait proposer une autre forme, un autre public...

8 personnes sur 11 donnent le « feu VERT » pour la poursuite de l'action

#### GROUPE DE PARENTS SOLOS

L'action est saluée pour son caractère participatif qui développe le pouvoir d'agir des habitant.e.s et qui est menée avec Femmes Solidaires.

La communication autour de l'action pourrait être plus importante.

Essayer d'élargir le public à tous les quartiers de la ville.

7 personnes sur 11 pensent qu'il faut « AMPLIFIER » l'action

### Favoriser la rencontre entre parents - Projet ACF 2015-2018 - Axe IV - Objectif 2

#### ÇA JOUE Ô GRENIER

L'activité est très fréquentée mais il faudrait réfléchir à l'accueil du samedi matin où parfois il n'y a pas de professionnelle.s.

Le soutien couvre la parentalité mais aussi la grand-parentalité.

Il faudrait poursuivre les rencontres avec d'autres lieux d'accueil parents-enfants pour enrichir nos réflexions.

#### ATELIER CUISINE PARENTS-ENFANTS

Il faut saluer cette initiative transversale entre la parentalité et l'épicerie.

Il y a une forte demande de participation des parents à ce rendez-vous mensuel mais c'est souvent les mêmes familles qui s'y inscrivent.

C'est un moment privilégié entre le parent et son enfant.

#### SORTIES FAMILIALES

Les sorties ont lieu l'été. Il faudrait les mener plus souvent.

Elles sont l'objet d'une forte demande et se déroulent avec beaucoup de joie partagée.

9 personnes sur 11 donnent le « feu VERT » pour la poursuite de l'action

6 personnes sur 11 donnent le « feu VERT » pour la poursuite de l'action, 1 souhaite « INTERROGER » l'action

8 personnes sur 11 pensent qu'il faut « AMPLIFIER » l'action

## Faire maillage entre les partenaires locaux - Projet ACF 2015-2018 - Axe IV - Objectif 3

### ● RÉSEAU DE PROFESSIONNEL.L.E.S

Ces rencontres avaient été initiées dès 2010. Les premières ont été particulièrement investies par les services de la ville. Puis, au fur et à mesure des rencontres, elles ont connu moins de succès.

Les rencontres ponctuelles thématiques correspondent-elles aux besoins des partenaires ?

7 personnes sur 11 souhaitent « INTERROGER » l'action

### ● RENCONTRES ENTRE ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Il faut accompagner les parents en apportant de la méthode.

Les parents élus semblent avoir besoin d'un outil pour pérenniser, mutualiser et valoriser ce réseau.

Il ne faut pas oublier d'informer les directions d'écoles de l'existence de ce réseau.

6 personnes sur 11 pensent qu'il faut « AMPLIFIER » l'action

### ● LA PARENTALITÉ AU COLLÈGE

Les rencontres sont développées par thématiques. Elles permettent à des parents éloignés du collège d'y entrer et de rencontrer autrement les équipes pédagogiques.

Peu de parents de collégiens se mobilisent pour l'organisation mais leur implication est très forte.

La coopération avec le Collège et la ville est saluée.

Il faut suivre le projet de création d'un espace parents au sein du collège.

8 personnes sur 11 pensent qu'il faut « AMPLIFIER » l'action

Cette évaluation à mi-parcours permet à la fois de faire le point dans l'avancement du projet 2015-2018 mais également de rectifier le cap pour les actions en cours. Par exemple, l'action « Réseau de professionnel.le.s autour de la parentalité » a été stoppée. En revanche, la Maison s'est largement investie auprès du REAAP 94 (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) dans l'organisation et le déroulement des journées départementales que ce soit celle dédiée à « La Place des pères » ou celle concernant « Les liens interculturels dans la famille ».

## Évaluation finale du projet global 2015-2018

Pour lancer l'évaluation du projet final, la Maison des solidarités a initié « La quinzaine de l'évaluation : je pense, donc j'le dis ! ». En février 2018, prolongé par quelques rencontres en mars 2018, 74 personnes (bénévoles, usagers, habitant.e.s) ont été interrogées soit sous forme de groupes (7 groupes : bénévoles, parentalités, Atout savoirs, mode solidaire, parents d'élèves, AMBRE, parents solos) soit sous forme individuelle (15 personnes) à l'accueil de la Maison des solidarités ou pendant les distributions de l'AMAP.

À partir d'une série de questions communes, chacun.e a pu donner son avis sur la réalisation des actions à l'aide de pancartes « je suis d'accord » / « je ne suis pas d'accord » / « je ne connais pas ».

Trois formats d'animation ont été prévus :

- **Animation individuelle** où les habitant.e.s ont été questionnés et ont donné des réponses individuelles





pendant l'accueil et les distributions de l'AMAP.

- **Animation collective en introduction d'un temps de réunion.** Dans ce cas, les habitant.e.s et bénévoles ont donné leur avis sans qu'il soit organisé par la suite de temps d'échange dédié.
- **Animation collective longue** où les habitant.e.s et bénévoles ont pu échanger sur la réalisation du projet mais également définir quelques souhaits pour l'avenir.

Le tableau suivant reprend les connaissances produites pour l'évaluation du projet global.

Domaine interrogé Cf. tableau d'orientation 2015-2018	Question posée	✓ D'accord	✗ Pas d'accord	? Ne connais pas	Connaissances produites
<p><b>Faire toutes et tous ensemble</b> (Ex. : Collecte alimentaire, Marché éphémère, Vendredi soir à la Maison, Fête des 5 ans)</p> <p>Repère CAF Axe I - Objectif 1 « 3 domaines d'intervention pour 1 projet global »</p>	<p>Y-a-t-il des manifestations qui rassemblent les différents publics de la Maison des solidarités ?</p>	63 pers. <b>85%</b>	1 pers. <b>1%</b>	10 pers. <b>14%</b>	<p>Il faudrait en organiser plus il n'y en a pas assez. Il faudrait mieux faire connaître ces manifestations</p> <p>Y-a-t-il suffisamment de mixité dans ces événements ? Les sorties d'été le permettent alors que pour d'autres manifestations, les publics se croisent plus qu'ils ne se rencontrent. Par exemple, les bénéficiaires de l'épicerie solidaire et les adhérent.e.s de l'AMAP ont plus de mal à participer au projet global. Parfois, il y a des tentatives mais qui ne sont pas à la hauteur de nos espérances.</p>
<p><b>Être bénévole à la Maison des solidarités</b></p> <p>Repère grille CAF Axe I - Objectif 2 « Développer, soutenir et renouveler le bénévolat »</p>	<p>Est-ce que j'ai la possibilité d'être usager et de devenir bénévole ?</p> <p>ou</p> <p>Quand je suis déjà bénévole, est-ce que je trouve ma place ?</p>	58 pers. <b>79%</b>	1 pers. <b>1%</b>	15 pers. <b>20%</b>	<p>Ce n'est pas toujours évident d'être bénévole (s'intégrer, diversifier nos interventions). Pourtant on a le sentiment d'être pris en compte dans les domaines d'activité où l'on investit.</p> <p>À la Maison des solidarités il y a plusieurs niveaux de bénévolat : des engagements ponctuels, des contributions régulières et celles liées aux groupes de travail.</p>
<p><b>S'adresser spécifiquement à certaines et certains d'entre vous</b></p> <p>Repère grille CAF Axe II - Objectif 1 (projet global) « Mener des actions spécifiques pour faire connaître la Maison des solidarités » Axe IV - Objectif 2 (ACF) « Contribuer à rompre l'isolement des familles »</p>	<p>La Maison est-elle celle de toutes les solidarités (pour les parents, pour les personnes en difficulté sociale, pour les habitant.e.s des quartiers...) ?</p>	53 pers. <b>72%</b>	1 pers. <b>1%</b>	20 pers. <b>27%</b>	<p>Il n'y a pas d'action vers le public handicapé physique. La Maison ne s'adresse pas directement aux jeunes alors que le Collège est en face. Il faut se questionner sur la fréquentation par les habitant.e.s des quartiers « Politique de la Ville ».</p> <p>Mais, La Maison n'a pas vocation à s'occuper de toutes les solidarités et heureusement !</p>
<p><b>Faire connaître la Maison des solidarités</b></p> <p>Repère grille CAF Axe II - Objectif 2 « Visibilité du centre social »</p>	<p>La Maison est-elle bien identifiée dans la Ville ?</p>	34 pers. <b>46%</b>	26 pers. <b>35%</b>	14 pers. <b>19%</b>	<p>La Maison est difficile à localiser dans la ville. Il faudrait mettre des panneaux signalétiques dans la ville. Mais la proximité avec la Mairie et la Médiathèque permet de se repérer.</p> <p>Verbatim : « Je passais devant mais je ne savais pas ce que c'était, ni ce qu'il s'y passait ».</p>

					<p>« Je n’osais pas entrer ». « Je pensais que ce n’était pas pour moi ». « Je pensais que c’était privé puisque c’est une vraie Maison ». « Je ne connais pas l’existence, les gens autour de moi ne m’en parlaient pas non plus ».</p> <p>Un travail autour de la signalétique externe du bâtiment permet d’y voir plus clair. De même, le jardin et la terrasse ouverts l’été donnent à voir ce qu’il s’y passe. De plus, des actions spécifiques, comme celle avec les associations des parents d’élèves, ont permis à la Maison de s’ouvrir à d’autres publics. Il faut continuer à aller vers l’extérieur.</p> <p>Les services de la Ville ont très bien identifié la Maison et s’en servent comme relais. Les partenaires et publics spécifiques ont identifié la Maison comme lieu ressources. Les articles dans l’ANC ont permis de la faire connaître. Mais ce n’est pas simple de relayer toute la diversité des actions menées. Ainsi, lorsque l’on dit « solidarité » on pense plutôt à la Mairie qu’à la Maison.</p> <p>Parfois, il y a une confusion entre « Maison des solidarités », dispositif d’aide sociale dans l’Essonne (idem « EDS » du Val-de-Marne) et « notre » Maison des solidarités.</p>
<p><b>Être en accord avec les besoins des habitant.e.s</b></p> <p><b>Repère grille CAF</b>  Axe III - Objectif 2  Accompagner, valoriser les actions des acteurs locaux  Axe IV - Objectif 3 (ACF)  Impliquer, permettre la création d’initiatives des parents et des familles</p>	<p><b>La Maison s’appuie-t-elle des besoins des habitant.e.s pour monter ses activités ?</b></p>	<p>42 pers.  <b>57%</b></p>	<p>5 pers.  <b>7%</b></p>	<p>27 pers.  <b>36%</b></p>	<p>La Maison cherche à coller au plus près aux besoins des habitant.e.s par l’échange et la discussion.</p> <p>Parfois, il y a des projets qui sont inventés par un porteur, ensuite on vérifie qu’ils collent aux besoins des habitant.e.s.</p> <p>Le jardin partagé et les parents solos sont des exemples probants de cette méthodologie qui repose sur l’identification des besoins des habitant.e.s pour monter des projets.</p> <p>L’évolution du poste de Bettina Langumier, psychologue, vers plus d’implication sur tous les axes est une autre manière d’évaluer la capacité de la Maison à s’adapter aux besoins des gens.</p> <p>C’est justement le fonctionnement et la particularité de ce lieu d’être au plus près des habitant.e.s. L’équipe et les bénévoles sont inventifs et créatifs : il y a une effervescence d’idées.</p> <p>À la Maison, on a le droit de tester des projets sans s’acharner, de les arrêter s’ils ne sont plus adaptés aux besoins. Par exemple, on pourrait mener une étude précise et complète de la vie des projets.</p>



### --- CE QU'IL FAUT RETENIR ---

L'évaluation du projet 2015-2018 est positive.

Le « tronc commun » entre les 3 domaines d'intervention (épicerie solidaire, parentalités, citoyenneté) est de plus en plus large. Ceci marque la volonté de travailler dans la transversalité.

75% des bénévoles trouvent leur place dans la Maison.

La Maison est identifiée comme un lieu de mixité sociale et un centre ressources. 85% des personnes pensent qu'il y a des manifestations qui rassemblent tous les publics. Néanmoins, un verbatim du « ce n'est pas pour moi » persiste.

La Maison est reconnue par les élu.e.s comme un interlocuteur du territoire. La Maison est reconnue par les partenaires locaux comme un collaborateur solide.

Enfin, en juillet 2018, un temps d'évaluation du partenariat Ville-Maison initié par les services de la Ville est venu compléter ce temps de partage du projet 2015-2018 auprès des habitant.e.s et des bénévoles. Les services de la Ville (Jeunesse et Culture) ainsi qu'une partie du pôle Développement, Social et Citoyenneté dressent un bilan positif des actions menées conjointement entre la Ville et la Maison des solidarités. En revanche, une autre partie du pôle Développement, Social et Citoyenneté pointe des difficultés dans la connaissance de la Maison auprès des publics et du contenu du projet « Fabrique ton quartier ». Pourtant, quelques services insistent sur la nécessité des interventions coordonnées et complémentaires. La Maison des solidarités a proposé de mettre en place un groupe spécifique de travail services Ville-Maison autour de la question des quartiers. La première rencontre a pu se tenir à la Maison des solidarités en juillet 2018. Une seconde, à l'initiative de l'équipe de la Maison s'est tenue en novembre. Elle a permis de présenter les orientations et le projet 2019-2022 et de définir quelques pistes pour des actions communes.

## 4 - Le diagnostic partagé

La phase d'évaluation terminée, la Maison des solidarités pouvait se lancer dans le diagnostic partagé. La volonté du Bureau était d'y associer les habitant.e.s, les bénévoles mais également les partenaires en l'ouvrant le plus largement possible.

### Établir les différents volets du diagnostic

Pour définir les volets du diagnostic servant à la collecte des données du projet 2019-2022 un CA élargi s'est tenu. Sorte de restitution et de projection dans l'avenir, cette rencontre a rassemblé 13 habitant.e.s-bénévoles, 2 élu.e.s et les 5 membres de l'équipe permanente. Elle a eu lieu le 6 avril 2018. Une animation en grand groupe, conçue par le groupe opérationnel, a permis de dégager les étapes à venir.

#### L'animation en CA élargi

3 panneaux représentant les 3 phases de l'élaboration du projet 2019-2022 étaient accrochés au mur :

- Le 1<sup>er</sup> panneau - Projet 2015-2018 - Évaluation à mi-parcours en janvier 2017.
- Le 2<sup>ème</sup> panneau - Projet 2015-2018 - Évaluation finale en février 2018.
- Le 3<sup>ème</sup> panneau - La démarche de diagnostic pour collecter les données du projet 2019-2022.

Les panneaux sont constitués de documents, outils d'animations, photos. Chaque panneau est rapidement présenté par l'équipe salariée. Les participant.e.s ont pour consigne d'écouter la présentation sans intervenir, garder leurs questions et commentaires. En grand groupe, une fois la présentation des 3 panneaux effectuée, chacun.e a la possibilité d'intervenir.

Le 3<sup>ème</sup> panneau consacré à la démarche de diagnostic pour collecter les données du projet 2019-2022 fait le point sur les échanges en comité de pilotage et en Conseil d'Administration.

Il retrace les enjeux pointés à travers toutes les rencontres :

- La Maison dans les quartiers.
- La Maison, lieu d'émancipation.
- Le travail dans la transversalité.
- Le bénévolat et les pratiques des équipes.
- Le partenariat avec les acteurs locaux, départementaux et nationaux.

Il propose des pistes pour mener le diagnostic DANS la Maison et HORS de la Maison :

- Collecter des propositions pour « **HORS** » la Maison en proposant un temps de réflexion partagé avec les **partenaires** du territoire.
- Collecter des propositions pour « **DANS** » la Maison en proposant un moment d'échange avec les **bénévoles et les habitant.e.s**.
- Restituer la collecte en Assemblée Générale.

## Les échanges en CA élargi

En grand groupe, les échanges ont porté sur 3 dimensions.

### La visibilité de la Maison des solidarités dans la ville

La Maison manque encore de visibilité. Même si beaucoup d'habitant.e.s la connaissent, grâce au bouche à oreille, certain.e.s n'osent pas encore entrer. Les programmes sont distribués dans les écoles et dans des lieux stratégiques. Néanmoins, il est nécessaire d'accompagner cette distribution d'un discours pour que la communication soit efficace. L'équipe procède en ce sens avec des distributions devant les écoles pour certains projets. Par exemple, un système « d'étincelle » pourrait être testé : mettre en place une première action qui permettrait d'enclencher une autre. C'est le cas avec les collectes alimentaires dans le cadre du collège. Elles permettent le bouche à oreille puis la propagation de l'action ou la connaissance de la Maison.



### La Maison dans les quartiers

Ce sujet est assez nouveau pour la Maison des solidarités. Si celui du « rayonnement » de la Maison des solidarités sur l'ensemble du territoire s'est posé dès l'ouverture de l'équipement, celui de l'intervention dans les quartiers a été soulevée en 2014 lors de l'élaboration du précédent projet. Il s'agissait alors d'intervenir ponctuellement dans les quartiers dans le but de faire connaître la Maison et d'inciter les habitant.e.s à prendre part à la vie du centre social. Aujourd'hui, c'est la présence de la Maison dans les quartiers au-delà d'une intervention ponctuelle dont il est question. Le projet « Fabrique ton quartier » a été initié en 2016, il doit se poursuivre et s'amplifier. La question de la Maison dans les quartiers marque le « tournant » pour l'association, un tout nouveau volet du projet global pour la Maison qui doit faire l'objet d'échanges avec la ville.

#### « Fabrique ton quartier »

Ce projet, au cœur du quartier Jean Macé, est né en 2016.

Après un travail de repérage, la Maison des solidarités décidait de localiser son action dans la Cité Cherchefeuille.

Tous les 15 jours, dès le printemps, la Maison des solidarités propose des accueils en pieds d'immeuble.

En septembre 2018, une fête des voisins co-organisée par les habitant.e.s et la Maison a rassemblé, un samedi soir, une quinzaine d'adultes et une vingtaine d'enfants.

### Prise en compte du besoin des habitant.e.s et place des bénévoles

Peu d'actions doivent être interrogées, preuve qu'il y a un ajustement régulier entre les besoins des habitant.e.s., les actions et le territoire.

Il faudra expliciter et travailler les parcours d'investissement au sein de la Maison : d'Habitant.e.s à Usagers, d'Usagers à Bénévoles et réfléchir aux formations des bénévoles.

Tout le monde s'accorde à dire que la Maison est un lieu de transformation individuelle et collective, dans les parcours des habitant.e.s mais aussi pour les bénévoles.

## Les 3 volets du diagnostic

Le Conseil d'Administration élargi valide les propositions pour mener le diagnostic :

- La collecte des données autour de la problématique « **HORS de la Maison** » portera sur les atouts, les manques, **les enjeux du territoire en interrogeant les partenaires**.
- La collecte des données autour de la problématique « **DANS la Maison** » portera sur la définition de **la Maison de demain en interrogeant les habitant.e.s et bénévoles**.
- **La restitution en Assemblée Générale**.

## Le diagnostic partagé avec les partenaires pour questionner les enjeux du territoire

27 partenaires dont les services de la ville (Culturel, Citoyenneté, Prévention, Politique de la Ville, SCHS, CCAS, Parcs et jardins, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, PIJ) et les associations locales (Rédige Assistance, Femmes solidaires, Compagnie Falaises et Plateaux, Compagnie d'Ophée, Hors Circuit, Lambidou, Crèche Arc en Ciel, CHRS) étaient présents à la rencontre organisée par la Maison des solidarités le lundi 14 mai 2018.

### L'animation pour mener à bien le diagnostic du territoire

Le diagnostic permet avec les partenaires, de manière ludique, de pointer les enjeux du territoire qui pourraient relever du projet de la Maison des solidarités pour 2019-2022. Avec les partenaires, le groupe opérationnel s'est concentré sur la question du « HORS la Maison ».



#### La méthode

Le temps d'animation devait permettre aux partenaires de se projeter dans les années à venir et d'identifier ensemble les axes de travail pour l'équipement entre 2019 et 2022. Pour cela, une animation en 2 temps est proposée : constitution au hasard de 5 sous-groupes pour un temps de réflexion puis retour en grand groupe pour restituer les échanges engagés.

#### L'animation en sous-groupe

Chaque sous-groupe disposait d'une grande carte du territoire et d'un nuage de mots associés au territoire et nommait un rapporteur.

1<sup>er</sup> consigne : parmi les mots à votre disposition, quels sont les atouts du territoire (4 mots à choisir parmi la liste, 2 mots libres) ?

2<sup>ème</sup> consigne : parmi les mots à votre disposition, quels sont les manques du territoire (4 mots à choisir parmi la liste, 2 mots libres) ?

La 1<sup>er</sup> et la 2<sup>ème</sup> consigne ont été données en même temps.

Les membres des sous-groupes ont pris connaissance des mots, ont échangé entre eux sur le choix des mots et ont scotché les mots plébiscités sur la feuille « territoire ».

3<sup>ème</sup> consigne : en déduire jusqu'à 5 enjeux du territoire

Chaque sous-groupe a noté sur une feuille les enjeux qu'il avait relevés.

#### L'animation en grand groupe

Chaque sous-groupe a présenté sa vision du territoire comportant ses atouts et ses manques. Une fois ce travail effectué, ils présentent les enjeux du territoire. L'équipe de la Maison des solidarités a pris note de ces enjeux.

4<sup>ème</sup> consigne : parmi l'ensemble des enjeux répertoriés, quels sont ceux qui relèvent selon vous du projet Maison 2019-2022 ? Chaque participant.e est invité à choisir 4 enjeux à l'aide de gommettes.

### Les échanges

De manière générale, les partenaires ont caractérisé le territoire en identifiant les mêmes **atouts**. Ce qui permet de dessiner une géographie de la ville :

- Une ville à taille humaine à travers les mots : Village, Proximité, Participation, Taille humaine, Déplacements.
- Une ville caractérisée par une implication des habitant.e.s : Associations, Engagement.
- Une ville riche de sa diversité : Diversité, Existence de mixité au collège.
- Une ville avec un panel assez large d'activités et de services pour sa population : Aides, Parents solos, Infrastructures, Activités culturelles et sportives, Petite enfance, enfance, jeunesse, Habitat social.

Les partenaires ont également pointé **des manques** :

- Un territoire où le centre-ville n'est pas assez identifié. Par sa topographie il n'y a pas un seul centre-ville : Marché, Centre-ville, Commerçants, Café, Animation entre lieux de vie.
- Un territoire où, par sa topographie, les quartiers sont cloisonnés, où les populations ne se mêlent pas suffisamment : Difficile d'accès, Isolement, Cloisonnement, Autoroute, Accessibilité, Mixité.
- Un territoire où certains citoyens restent à l'écart de son développement : Civilité, Jean Macé, Pauvreté, Parents, Jeunes, Handicap.
- Un territoire manquant d'espaces verts visibles : Parcs, Espaces verts.

#### Quelques données du quartier Jean Macé pour objectiver les échanges avec les partenaires

Le quartier Jean Macé représente 25% de la population arcueillaise soit 5 092 personnes en 2010.

83% des logements sont des logements sociaux et 30% des familles sont en situation de monoparentalité. Le quartier connaît une augmentation des familles nombreuses. 34% des personnes sont en situation d'isolement.

Le revenu médian par mois sur Jean Macé est de 1 450€ contre 1 700€ sur Arcueil.

Le quartier compte un taux de chômage de 17% alors qu'il est de 13,6% sur l'ensemble de la ville. Le taux de chômage des 15/24 ans y est de 19% (14% Arcueil).

Après ce premier temps de réflexion consacré aux atouts et manques du territoire, les partenaires ont désigné **les enjeux du territoire** et se sont positionnés sur **ceux relevant de la Maison des solidarités pour 2019-2022**. Le tableau ci-dessous relève les enjeux et le nombre de gommettes que chacun.e a comptabilisé.



Les enjeux relevés par les partenaires et le nombre de gommettes comptabilisées :

Aller à la rencontre des habitant.e.s des quartiers	16
Renforcer la présence dans les quartiers	15
Capter les publics éloignés	12
Éduquer la population à la citoyenneté, à la civilité	9
Développer l'aspect polyvalent des équipements	9
Développer la mixité des publics	8
Participer au décroisonnement des quartiers	7
Développer la communication vers les habitant.e.s	6
Participer à la réduction des fractures sociales	5
Impulser le travail transversal entre les acteurs du territoire	4
Maintenir l'habitat social pour la mixité de la ville	4
Préserver la taille humaine du territoire en tenant compte des opérations de renouvellement urbain	2

## Les échanges en Comité de pilotage pour compléter ce diagnostic avec les partenaires

Le Comité de pilotage, composé de la ville, la CAF, le Département et la Fédération des centres sociaux, qui s'est réuni le 23 mai 2018, s'accorde sur le fait que les pistes d'orientation du projet 2019-2022 de la Maison des solidarités cernent bien les manques évoqués sur le territoire. La question de l'intervention de la Maison dans les quartiers est pertinente, elle converge avec les préoccupations de la ville et recoupe les questions des quartiers prioritaires, de l'isolement et des incivilités. Ces nouvelles

### --- CE QU'IL FAUT RETENIR ---

Le diagnostic partagé avec les partenaires s'attachait à réfléchir aux enjeux du territoire. Il a réuni 27 partenaires.

Il pointe la nécessité de l'implication de la Maison des solidarités dans les quartiers comme un enjeu fort du projet à venir.

Pour le comité de pilotage, la question de l'intervention de la Maison dans les quartiers est pertinente. C'est un projet ambitieux qui nécessite de commencer par un quartier et de travailler de concert avec les acteurs locaux.

orientations s'inscrivent dans le prolongement du projet précédent. L'équipement étant implanté et reconnu, il peut maintenant aller essayer ses méthodes et ses actions hors les murs. Néanmoins, c'est un projet ambitieux qu'il faut veiller à décliner dans le temps sachant que les moyens du centre social sont constants. C'est pourquoi, le Comité de pilotage suggère de commencer par un quartier puis d'élargir peu à peu son périmètre en fonction des premiers bilans.

Les habitant.e.s des quartiers attendent des services et des offres de proximité. La démarche de la Maison de se déplacer dans les quartiers en difficulté pour créer du lien est appropriée. Compte-tenu de la difficulté de la tâche, alors que les quartiers se paupérisent, il est nécessaire que les partenaires du territoire travaillent de concert. En concentrant ses actions autour du quartier Jean Macé, la Maison des solidarités se saisit de cette question en s'appuyant sur

les ressources des habitant.e.s. En particulier, la Maison des solidarités doit profiter des liens tissés avec les bénéficiaires de l'épicerie solidaire qui résident souvent dans les 2 quartiers prioritaires (quartiers politique de la Ville). Elle pourra également faire le point avec le bailleur social, OPALY, sur d'éventuels locaux disponibles dans les quartiers.

## Le Diagnostic partagé avec les bénévoles et les habitant.e.s pour questionner les projets dans la structure

25 habitant.e.s et bénévoles ainsi que les 5 membres de l'équipe salariée étaient présents lors de cette rencontre du lundi 14 mai 2018 en soirée. Comme pour les partenaires, Catherine Nguyen, Présidente, a introduit ce temps d'échanges. Le diagnostic a permis avec les bénévoles et habitant.e.s, de manière ludique, de faire émerger des enjeux au sein de la Maison des solidarités pour définir les orientations 2019-2022.

### L'animation pour mener à bien le diagnostic de l'équipement

#### La méthode

Le temps d'animation a permis aux bénévoles de se projeter dans les années à venir et d'identifier ensemble les axes de travail pour l'équipement entre 2019 et 2022. Pour cela, une animation en 2 temps est proposée : constitution au hasard de 5 sous-groupes pour un temps de réflexion puis retour en grand groupe pour restituer les échanges engagés.

#### L'animation en sous-groupe

Chaque sous-groupe dispose de 35 photos et de 2 feuilles A3 « Pour vous, c'est quoi la Maison aujourd'hui ? » et « Pour vous, c'est quoi la Maison de demain ? ».





1<sup>er</sup> consigne : parmi les 35 photos à votre disposition, en choisir individuellement une qui reflète « Pour vous, c'est quoi La Maison aujourd'hui ? ». Puis, se mettre collectivement d'accord sur 3 mots qui reflètent « Pour vous, c'est quoi La Maison aujourd'hui ? ».

2<sup>ème</sup> consigne : parmi les 35 photos à votre disposition, en choisir individuellement une qui reflète « Pour vous, c'est quoi La Maison de demain ? ». Puis, se mettre collectivement d'accord sur 3 mots qui reflètent « Pour vous, c'est quoi La Maison de demain ? ».

Les membres des sous-groupes ont pris connaissance des photos, ont échangé entre eux sur le choix des mots et ont scotché les photos sur les feuilles dédiées.

### L'animation en grand groupe

Chaque sous-groupe a présenté ses projections sur la Maison d'aujourd'hui et celles de demain. L'équipe a pris note sur une

grande feuille de l'ensemble des mots symbolisant La Maison de demain.

3<sup>ème</sup> consigne : parmi l'ensemble des mots répertoriés quels sont les 3 qui relèvent pour vous du projet Maison 2019-2022. Chaque participant.e est invité à choisir 3 mots à l'aide de gommettes.

### Les échanges

À la question « la Maison des solidarités de demain pour vous c'est quoi ? », les habitant.e.s et bénévoles ont répondu en utilisant des photos positives :

- Des parapluies pour la protection.
- Des cœurs et des mains jointes pour symboliser la solidarité.
- Des post-it pour l'innovation et la multitude des idées qui germent du travail collectif.
- Des personnes handicapées ou pauvres pour signifier qu'il faut poursuivre l'accompagnement des personnes en situation de précarité.
- Des repas partagés et du café synonymes de convivialité.
- Enfin, des rires pour la joie.



Les mots clés retenus qui ont récolté un certain nombre de gommettes sont les suivants :

Partages	12
Transmissions	9
Accompagnement	8
Paix	8
Optimisme	6
Défis	5
Toujours +	5
Intergénérationnels	5
Accueil, rencontres	4
Interculturel	2
Avenir joyeux	1

## Les échanges en Comité de pilotage pour compléter ce diagnostic avec les bénévoles

La ville, la CAF et la Fédération des centres sociaux soulignent que les trois dimensions (épicerie solidaire & accompagnement social, parentalités et citoyenneté) développées au sein de la Maison des solidarités et les quatre axes du projet 2015-2018 sont en accord avec les besoins des Arcueillais.e.s. La volonté de travailler dans la transversalité marque la réussite du projet pour lutter contre l'exclusion, favoriser la mixité et impliquer les habitant.e.s. Cette démarche de croisement des publics que l'on expérimentait est une vraie satisfaction. La problématique du croisement des publics dans les centres sociaux réside souvent dans les passages de la diversité à la mixité et de la mixité à la transversalité. La dimension transversale de la Maison des solidarités a pris de l'ampleur. La question de la « capitalisation des pratiques » est au cœur du nouveau projet.

### --- CE QU'IL FAUT RETENIR ---

Le diagnostic partagé avec les bénévoles s'attachait à réfléchir aux enjeux au sein de la structure. Il a réuni 25 habitant.e.s.

Pour les habitant.e.s et bénévoles, la Maison est synonyme d'un espace de solidarités à travers l'accompagnement des personnes. Elle est un lieu de partage mais aussi de paix.

Pour le comité de pilotage, ce qui relie les projets « dans l'équipement » et ceux « hors les murs » ce sont les pratiques déployées. La Maison des solidarités s'attache à la qualité des actions, elle apporte du sens.

## La Restitution en Assemblée Générale

La démarche de renouvellement de projet 2019-2022 a été lancée fin d'année 2017. Depuis, l'évaluation du projet précédent a été menée en février, puis un diagnostic mis en place entre avril et mai a permis de tracer les grandes orientations. Deux comités de pilotage regroupant la Ville, la CAF du 94, le Département du Val de Marne, la Fédération des centres sociaux et deux Conseils d'Administration ont été consacrés à ce travail de renouvellement.



Trois grandes orientations pour 2019-2022 se dessinent :

- La Maison c'est quoi ? Un lieu d'animation et d'émancipation.
- Dans la Maison : le lien entre toutes les dimensions du projet (la transversalité), le bénévolat et le travail des pratiques acquises (pérennisation de la structure).
- La Maison Hors les murs : aller dans les quartiers, décliner nos actions auprès des habitant.e.s des cités, amplifier le partenariat sur le territoire.

Afin de présenter toute cette matière, l'équipe de La Maison a fait appel à une mise en scène théâtre. **Xavier, metteur en scène du théâtre de l'Épopée d'Arcueil, a proposé à l'Assemblée un impromptu théâtral pittoresque** pour

retracer les différentes étapes du renouvellement de projet !





## 5 - Les orientations 2019-2022

### Trois enjeux avaient guidé tout le travail de consultation :

- La présence de la Maison dans les quartiers à travers le projet « Fabrique ton quartier », à travers la question de l'animation sociale dans les quartiers dits « politique de la Ville ».
- L'identification de la Maison comme un lieu d'émancipation, de développement des capacités des habitant.e.s, en plus d'un espace d'animation
- La nécessité pour la Maison des solidarités de formaliser les spécificités de ses pratiques au quotidien pour accueillir les habitant.e.s et les bénévoles, pour guider les salarié.e.s et pour transmettre ses valeurs et ses spécificités (faire vivre les valeurs, qualifier le bénévolat à la Maison, formaliser la notion de gratuité/don/contre-don/réciprocité, partager les postures des salarié.e.s/à côté/accompagnement par la psychologue, valoriser la notion de collectif...)

#### Rappel des orientations 2015-2018

##### La Maison un lieu avec tous.tes

- Faire vivre notre socle commun : valeurs et domaines d'intervention
- Développer, soutenir et renouveler le bénévolat

##### La Maison un lieu pour tous.tes :

- Mener des actions pour mieux faire connaître la Maison
- Mener des actions vers des publics spécifiques

##### La Maison un lieu à l'écoute du territoire

- Renforcer l'implication locale
- Être à l'écoute des problématiques du territoire

Les échanges en Assemblée Générale ainsi qu'un séminaire de rentrée ont permis de prendre du recul sur toute la matière collectée et de faire ressortir les **orientations pour le projet 2019-2022.**

### AXE I

#### La Maison des solidarités un espace de co-animation, d'émancipation et d'implication

Faire vivre la Maison comme un espace de co-animation

Faire vivre la Maison comme un espace d'émancipation

Faire vivre la Maison comme un espace d'implication

### AXE II

#### La Maison des solidarités un espace d'intervention hors les murs

Développer une action spécifique hors les murs dans un quartier prioritaire

Décliner les activités régulières de la Maison hors les murs

Être à l'écoute des problématiques du territoire

### AXE III - projet ACF

#### La Maison des solidarités un espace pour soutenir les parents

Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale

Favoriser la rencontre entre parents

Faire maillage sur le territoire et décliner certaines actions hors les murs

# La Maison des solidarités un espace de co-animation, d'émancipation et d'implication - Projet global 2019-2022 - Axe I

La Maison des solidarités développe trois domaines d'intervention : l'épicerie solidaire & l'accompagnement social, les parentalités, les pratiques solidaires & initiatives citoyennes. L'évaluation du projet 2015-2018 est positive : les actions qui en découlent apportent des réponses aux demandes des habitant.e.s, des usagers et des bénévoles.

## Faire vivre la Maison comme un lieu de co-animation

L'évaluation du projet 2015-2018 confirme que les activités proposées reposent sur les besoins des habitant.e.s et qu'elles évoluent en fonction des demandes des arcueillais.e.s : certaines sont vouées à être suspendues alors que d'autres vont naître, certaines vont répondre à des besoins spécifiques alors que d'autres seront ouvertes à tou.te.s.

**La volonté de la Maison des solidarités est de faire rimer « populaire et exigence » dans les activités proposées en hissant haut le travail d'animation.**

**Faire vivre la Maison comme un lieu de co-animation** avec pour objectifs de :

- Valoriser les valeurs de la Maison des solidarités, la mixité sociale et culturelle de la Maison des solidarités, la diversité des actions pour que tou.t.e.s les Arcueillais.e.s y trouvent leur place.
- Toucher des publics spécifiques par des animations variées.
- Faire connaître largement la Maison des solidarités.

**Faire vivre la Maison comme un lieu de co-animation** en déployant des activités :

- Des temps de rencontres autour des valeurs de la Maison.
- Des temps d'activités incluant les hommes, les personnes en situation de handicap ou les structures accueillant des jeunes.
- Des outils de communication pour se faire connaître.

## Faire vivre la Maison comme un lieu d'émancipation

Si les bénévoles et l'équipe salariée s'attachent aux résultats des activités, l'évaluation et le diagnostic ont permis de pointer que ces résultats sont le fruit de méthodes de travail qui permettent d'impulser des dynamiques collectives et des logiques de « pouvoir d'agir ». Le cadre de travail qui permet aux acteurs d'évoluer dans la sécurité et la solidité doit être formalisé pour être partagé et transmis.

**La volonté de la Maison des solidarités est d'affirmer qu'elle est un lieu d'émancipation.**

**Faire vivre la Maison comme un lieu d'émancipation** avec pour objectifs de :

- Accueillir et accompagner dans la transversalité les initiatives des habitant.e.s.
- Poursuivre et développer les projets transversaux entre les 3 domaines d'intervention (épicerie solidaire & accompagnement social, parentalités, citoyenneté).
- Formaliser les pratiques en faveur du pouvoir d'agir.

**Faire vivre la Maison comme un lieu d'émancipation** en déployant des activités :

- Accueil et accompagnement des initiatives des habitant.e.s.
- Sorties AMAP-Eclaircie, Collecte alimentaire.
- Lancement et animation d'un espace de réflexion autour des pratiques innovantes.

## Faire vivre la Maison comme un lieu d'implication

Avec 2700 heures annuelles de bénévolat, le fonctionnement de la Maison des solidarités repose sur l'implication des Arcueillais.e.s. À la Maison, l'investissement est original puisqu'il repose sur l'adage « à chacun.e selon son temps et ses compétences ». Ainsi un usager peut être bénévole en prêtant main forte le temps d'une soirée ou en apportant ses idées dans le cadre d'un collectif. De plus, il n'y

a pas d'adhésion comme contrainte de participation aux activités mais une logique de réciprocité. Ces spécificités feront l'objet d'un travail d'approfondissement.

**La volonté de la Maison des solidarités est de poursuivre ce travail pour affiner les spécificités du bénévolat et valoriser en soutenant tout ce qui est produit collectivement.**

**Faire vivre la Maison comme un lieu d'implication** avec pour objectifs de :

- Définir les spécificités du bénévolat et de l'implication collective à la Maison des solidarités.
- Valoriser l'investissement des bénévoles.
- Identifier les besoins et recruter les bénévoles.

**Faire vivre la Maison comme un lieu d'implication** en déployant des activités :

- Parcours du bénévolat à la Maison : « je suis usager, je deviens bénévole », « c'est quoi être bénévole à la Maison ».
- Fiches de besoins en bénévoles, répertoires des ressources.
- Temps d'échanges entre bénévoles sur le projet commun, sur la question du bénévolat à la Maison des solidarités.

## La Maison des solidarités un espace d'intervention hors les murs - Projet global 2019-2022 - Axe II

La Maison des solidarités a déployé entre 2015-2018 son projet en interne. Elle est identifiée sur le territoire comme un espace ressources. Elle est fréquentée par les habitant.e.s des quartiers surtout par l'intermédiaire de l'épicerie solidaire. **Face aux difficultés sociales et à la paupérisation du lien social dans les quartiers prioritaires, la Maison des solidarités a la volonté de trouver sa place auprès des habitant.e.s des quartiers, au plus près du territoire.**

C'est aussi un enjeu important de la Ville d'Arcueil.

### Développer une action spécifique hors les murs dans un quartier prioritaire

Début 2016 La Maison des solidarités décidait de concrétiser l'intervention auprès des habitant.e.s du quartier Jean Macé avec quatre objectifs : mobiliser les habitant.e.s autour de leur quartier, apprendre à faire ensemble, créer des espaces de concertation sur les questions du quartier et les traduire en actions concrètes avec les habitant.e.s. « Fabrique ton quartier » était né. La Maison des solidarités a la volonté de **poursuivre le développement de cette action spécifique hors les murs dans un quartier prioritaire.**

**Développer « Fabrique ton quartier »** avec pour objectifs de :

- Poursuivre l'action « Fabrique ton quartier » à Jean Macé.
- Identifier les acteurs locaux intéressés et les impliquer dans la démarche.
- Mettre en place un suivi de cette action expérimentale.

**Développer « Fabrique ton quartier »** en déployant des activités :

- Accueil tous les 15 jours aux beaux jours en pied d'immeubles.
- Participation aux temps forts de la ville sur le quartier Jean Macé.
- Rencontres pour suivre l'expérimentation dans les quartiers.

### Décliner certaines activités régulières de la Maison hors les murs

Fort de cette expérience acquise à travers le projet « Fabrique ton quartier », du diagnostic de territoire partagé avec les professionnel.le.s, des échanges avec la Ville, la Maison des solidarités considère que la question des quartiers concerne les domaines d'intervention « épicerie solidaire et accompagnement social » et « Parentalités » du centre social. **La volonté de la Maison des solidarités est de décliner certaines activités régulières de la Maison hors les murs.**

**Décliner certaines activités régulières de la Maison hors les murs** avec pour objectifs de :

- Choisir les actions de la Maison des solidarités appropriées à des animations hors les murs.
- Repérer les locaux hors les murs et les investir.
- Mettre en place un suivi des activités hors les murs.

**Décliner certaines activités régulières de la Maison hors les murs** en déployant des activités :

- Des ateliers cuisine.
- Des ateliers bien-être...

### Être à l'écoute des problématiques du territoire

La Maison est en lien avec les acteurs associatifs du territoire. Elle doit continuer le travail commun en allant sur leur lieu d'activités pour vérifier les besoins des associations auprès des publics spécifiques, pour trouver des "niches" (jeunes, aide aux devoirs, actions militantes...). La Maison travaille étroitement avec les services de la Ville. Elle souhaite poursuivre dans cette voie, développer les synergies pour faire ensemble auprès des publics des quartiers en difficulté.

**« La Maison garde ses yeux, ses oreilles et sa porte ouverts ! » : c'est l'un des slogans de la Maison des solidarités.** Tout en restant modeste, la Maison souhaite assurer une veille sur les grandes problématiques qui traversent le territoire.

**Être à l'écoute des problématiques du territoire** avec pour objectifs de :

- Aller régulièrement à la rencontre des acteurs associatifs, présenter ou représenter la Maison des solidarités, connaître les projets des associations.
- Poursuivre et amplifier le travail de coopération avec les services de la ville, poursuivre l'investissement auprès des acteurs départementaux et nationaux.
- Repérer les sujets préoccupants du territoire, en faire des sujets de réflexion entre partenaires.

**Être à l'écoute des problématiques du territoire** en déployant des activités :

- Rencontres avec les associations sur leur lieu d'activités.
- Activités de coopération avec les services de la Ville : « Fête des solidarités », « Grain de sel », « Goût du jour »...
- Réflexion sur des sujets préoccupants : les quartiers, le communautarisme, la violence extérieure, l'environnement.

## La Maison des solidarités un espace pour soutenir les parents - Projet global 2019-2022 - Axe III - Projet ACF

Après huit ans d'existence, la Maison des solidarités s'appuie sur les demandes et les compétences des parents pour impulser ses projets. Elle croise ces besoins avec les enjeux du territoire. Elle permet au projet de vivre au rythme des parents, d'expérimenter ou de se développer. Elle permet même de se tromper.

**La dimension soutien aux parentalités évolue vers des dynamiques de plus en plus émancipatrices : de la préoccupation des familles vers des projets aboutis qui tendent à leur donner du pouvoir d'agir au quotidien.**

**La Maison des solidarités un espace pour soutenir les parentalités** avec pour objectifs de :

- Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale par des accompagnements de professionnels, par des dynamiques émancipatrices.
- Favoriser la rencontre entre parents.
- Faire maillage sur le territoire et décliner certaines actions hors les murs.

**La Maison des solidarités un espace pour soutenir les parentalités** en déployant des activités :

- Point écoute parents - 3 rendez-vous individuels et gratuits auprès d'une psychologue.
- Groupe de parents (parents solos, parents d'ado) - accompagnement collectif d'habitant.e.s aux intérêts convergents.
- « Ça joue ô grenier » - accueil parents-enfants encadré par des professionnelles et des bénévoles.
- Initiatives modestes et conviviales portées par des familles (sorties, événements, soirées...).
- Soutien aux structures et associations locales liées aux parentalités (coordination des associations de parents d'élèves des écoles élémentaires, parentalités au collège, structures jeunesse...).

## 6 - Document de synthèse - La Maison des solidarités - Évaluation du projet social 2015-2018

AXE I : LA MAISON DES SOLIDARITÉS UN LIEU AVEC TOU.TE.S					
OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
<b>Faire vivre le socle commun, les valeurs, les trois domaines d'intervention pour un même projet</b>	<p>Accueil commun</p> <p>Réseau d'échanges réciproques des savoirs</p> <p>Jardin partagé</p> <p>Soirées conviviales</p> <p>Activités d'été</p> <p>Collectes alimentaires</p> <p>Marché éphémère</p>	<p>Nombre de rencontres du collectif « Vie de la Maison » ouvertes aux usagers.</p> <p>Nombre de participant.e.s aux actions.</p> <p>Nombre de personnes impliquées.</p>	<p>Fidélisation et diversification des publics qui se rencontrent sur les différentes activités.</p> <p>Élargissement des publics accueillis.</p> <p>Diversité dans les modalités des actions, des publics, des thèmes, des partenaires.</p> <p>Démarche concertée et commune des partenaires internes au centre.</p>	<p><b>La Maison en quelques chiffres</b></p> <p><b>2015</b> - 1000 habitant.e.s fréquentent la Maison, 8 actions ouvertes à tou.te.s</p> <p><b>2016</b> - 1100 habitant.e.s fréquentent la Maison, 12 actions ouvertes à tou.te.s</p> <p><b>2017</b> - 1400 habitant.e.s fréquentent la Maison, 12 actions ouvertes à tou.te.s</p> <p><b>Le « tronc commun » entre les 3 domaines d'intervention (épicerie solidaire, parentalité, citoyenneté) est de plus en plus large. Ceci marque la volonté de travailler dans la transversalité. Cf. comparatif à l'ouverture et en 2017 du « schéma des activités ».</b></p>	
<b>Développer, soutenir et renouveler le bénévolat</b>	<p>Temps de rencontres, d'animation des thèmes évoqués dans les valeurs de la Maison.</p> <p>Soirée bénévole.</p> <p>Formation des bénévoles</p> <p>Accueil commun des nouveaux bénévoles</p> <p>Sorties « environnement »</p>	<p>Nombre de soirées bénévoles.</p> <p>Nombre de formations ou de tables rondes mises en place pour les bénévoles.</p> <p>Nombre de sorties « environnement ».</p>	<p>Appropriation des valeurs de la Maison des Solidarités.</p> <p>Élargissement du nombre de bénévoles à partir des usagers.</p> <p>Appropriation par les bénévoles du projet du centre social.</p>	<p><b>En quelques chiffres</b></p> <p><b>2015</b> - 2283 heures de bénévolat, les bénévoles n'ont pas suivi de formation, 1 sortie l'été</p> <p><b>2016</b> - 2446 heures de bénévolat, les bénévoles n'ont pas suivi de formation, 1 sortie l'été</p> <p><b>2017</b> - 2687 heures de bénévolat, 4 rencontres sur les pratiques d'accueillant.e-bénévole, 1 sortie l'été</p> <p><b>75% des bénévoles interrogés dans le cadre de l'évaluation trouvent leur place dans la Maison.</b></p>	<p>La question du bénévolat n'a pas été assez déclinée. Il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>mettre en place des temps de réflexion sur le bénévolat</b></li> <li>- <b>d'identifier les besoins en bénévoles et de le faire savoir</b></li> <li>- <b>de formaliser l'accueil de nouveaux bénévoles</b></li> </ul>

## AXE II : LA MAISON DES SOLIDARITÉS UN LIEU POUR TOU.TE.S

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
<p>Mener des actions pour mieux faire connaître et valoriser le centre social auprès de tou.te.s les habitant.e.s</p>	<p>Participation au forum des associations, fête de la ville, fête des solidarités</p> <p>Épicerie solidaire et accompagnement social</p> <p>AMBRE (Amusement, Mouvement, Balade, rencontre, Écoute) avec le Conseil Général</p> <p>Point écoute parents</p> <p>Accueil parents-enfants</p> <p>Réseau local de professionnels autour de la parentalité</p>	<p>Diversité des activités proposées.</p> <p>Nombre de participant.e.s.</p> <p>Nombre de partenaires impliqués.</p> <p>Nombre d'initiatives locales auquel le centre participe.</p>	<p>Appropriation par les Arcueillais.e.s de la structure</p> <p>Liens entre toutes les activités</p> <p>Pérennité des actions</p>	<p><b>En 2017, 12 types d'actions gratuites, ouvertes à tou.te.s sont déclinées :</b> Accueil (5 jours sur 7 + tous les 15 jours aux pieds des cités), Atout savoirs (2 fois par mois), Jardin partagé (2 fois par semaine), Soirées conviviales (1 fois par mois), Activités d'été (4 à 5 semaines par an), Collecte alimentaire (2 à 3 fois par an), Marché éphémère (2 par an), Café tricot (2 par mois), Mode solidaire couture écoresponsable (1 par semaine), Atelier bien-être (3 par mois), Atelier cuisine (2 à 3 par mois), Aide aux démarches administratives (3 fois par mois), Sorties culturelles (2 fois par mois).</p> <p>En 2017, la Maison des solidarités <b>participe à 5 initiatives organisées par la Ville</b> : Fête des 4 Cités, Fête de la Ville, O'Quai d'Arcueil l'été, Goût du jour, Fête des solidarités.</p> <p>En 2017, La Maison des solidarités a collaboré <b>avec une dizaine d'associations</b> locales.</p> <p><b>La Maison est identifiée comme un lieu de mixité sociale.</b> 85% des personnes interrogées lors de l'évaluation pensent qu'il y a des manifestations qui rassemblent tous les publics.</p>	

## AXE II (suite) : LA MAISON DES SOLIDARITÉS UN LIEU POUR TOU.TE.S

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
<p>Mener des actions vers des publics spécifiques avec le souci de mêler les habitant.e.s</p>	<p>Franchir les portes de la Maison : Aménager l'accueil extérieur de l'équipement, Petit Journal, Facebook.</p> <p>Accompagnement des publics en difficultés. Action vers les hommes/les pères</p>	<p>Rythme de parution du Petit Journal.</p> <p>Nombre de personnes accueillies.</p>	<p>Visibilité du centre social</p> <p>Appropriation de l'ensemble de la structure</p> <p>Mixité de fréquentation</p>	<p><b>Se faire connaître :</b></p> <p>2013 - La Charte graphique de la Maison est définie</p> <p>2015 - Lancement du site Internet et d'une mailing-list</p> <p>2016 - Lancement du « Facebook » et aménagement extérieur avec l'aide d'un petit groupe d'habitant.e.s</p> <p><b>S'adresser à des publics spécifiques :</b></p> <p>2016 - Causerie des papas (7 séances, 16 papas)</p> <p>2016 - Parents solos (rencontres toutes les 3 semaines)</p> <p>2017 - Interventions dans les quartiers prioritaires (accueil en pied d'immeuble tous les 15 jours)</p> <p>2018 - Parents d'ado (6 séances, 13 parents)</p> <p><b>La Maison des solidarités est identifiée sur la ville comme un centre ressources. Néanmoins, lors de l'évaluation, un verbatim du « ce n'est pas pour moi » persiste.</b></p>	



## AXE III : LA MAISON DES SOLIDARITÉS UN LIEU À L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
Renforcer l'implantation locale	<p>Rencontrer les services et les associations</p> <p>Poursuivre nos projets communs : ateliers cuisine, balades sonores</p> <p>Participer aux instances locales : groupe citoyen avec le Conseil général, réseau violences faites aux femmes</p> <p>Développer notre centre de ressources pour les associations</p>	<p>Nombre de rencontres avec les acteurs locaux.</p> <p>Nombre d'initiatives en partenariat avec les acteurs locaux.</p> <p>Nombre de participations aux initiatives locales.</p>	<p>Intensification des échanges partenariaux</p> <p>Reconnaissance partenariale</p>	<p><b>Avec les services Ville en chiffres</b></p> <p><b>2015</b> - La Maison a mis en place des projets avec les services Parcs et jardins, Enfance, Prévention, SCHS</p> <p><b>2016</b> - La Maison a mis en place des projets avec les services Parcs et jardins, Politique de la Ville, Enfance, Jeunesse, Prévention, SCHS, Culturel</p> <p><b>2017</b> - La Maison a mis en place des projets avec les services Parcs et jardins, Jeunesse, Politique de la Ville, Prévention, SCHS, Culturel, UPA</p> <p><b>La Maison est reconnue par les élu.e.s comme un interlocuteur du territoire.</b></p> <p><b>Avec les associations et partenaires locaux</b></p> <p><b>2015</b> - actions réalisées avec le Collège, 2 écoles, 2 jardins partagés, l'Agglomération, le REAAP, l'EDS</p> <p><b>2016</b> - actions réalisées avec 6 associations locales, le Collège, 4 écoles, 3 jardins partagés, l'Agglomération, le REAAP et rencontres de 8 écoles pour se faire connaître</p> <p><b>2017</b> - actions réalisées avec 6 associations locales, le Collège, 9 écoles, 3 jardins partagés, l'Agglomération, le Réseau Parentalités 94, l'EDS</p> <p>2017 et 2018 - le groupe des parents solos a rencontré des élus.es de la ville d'Arcueil et du département Val-de-Marne</p>	

## AXE III (suite) : LA MAISON DES SOLIDARITÉS UN LIEU À L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
				La Maison est reconnue par les partenaires locaux comme un collaborateur solide.	
Être à l'écoute des problématiques du territoire	Participer aux événements associatifs locaux Travailler autour des sujets locaux préoccupants Alimenter la réflexion sur le territoire	Nombre de participations aux réflexions sur les problématiques préoccupantes du territoire et nombre de sujets aboutis.	Développement d'actions à partir des problématiques décelées	<p>Sujets préoccupants identifiés sur le territoire</p> <p>2015 - La question de la monoparentalité sur le territoire et parmi les bénéficiaires de l'épicerie solidaire devient prégnante. Dès 2015, ce sujet permet la mise en place d'un groupe de travail dédié. 2016, 1<sup>ère</sup> rencontre, 12 mamans solos. En 2018, la Maison des solidarités compte 60 contacts de parents solos et elle reçoit le 3<sup>ème</sup> prix « Initi'aCtives » de l'UDAF sur le département.</p> <p>2015 - L'intervention au cœur des quartiers prioritaires pose question aux services de la ville et aux associations. En 2015, la Maison lance une réflexion sur cette question. En 2016, elle fait des repérages dans les quartiers. En 2017 et 2018, la Maison des solidarités propose des accueils en pied d'immeuble tous les 15 jours. Cette question devient un axe prioritaire du nouveau projet.</p>	

## AXE IV : L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (Parentalités)

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
<p>Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, les valoriser dans leur rôle et savoir-faire.</p>	<p><b>Action 1</b>  <b>Point écoute parents</b> dont le mode d'intervention priorisé est l'entretien individuel et familial mené par la psychologue.</p> <p><b>Action 2</b>  <b>L'accueil parents, enfants « ça joue ô grenier »</b> où les parents sont accueillis par la référente familles, la psychologue et des accueillantes bénévoles.</p> <p><b>Action 3</b>  <b>Réseau de professionnels du soutien aux parentalités</b> sur le territoire de l'agglomération du Val-de-Bièvre.</p>	<p><b>Action 1</b>            Nombre de rendez-vous pris et honorés au Point écoute parents.</p> <p><b>Action 2</b>            Nombre d'enfants et de parents présents aux séances de l'accueil parents enfants.</p> <p>La répartition géographique des habitants fréquentant les actions.</p> <p><b>Action 3</b>            Nombre de professionnels participants aux rencontres du réseau « soutien aux parentalités ».</p>	<p>Prise en compte de toutes les formes de parentalités</p> <p>Développement de la dynamique partenariale</p>	<p><b>Action 1 en chiffres</b>            2015 - 32 familles suivies, 76 consultations            2016 - 24 familles suivies, 59 consultations            2017 - 24 familles suivies, 57 consultations  <b>Le point écoute est identifié par les parents mais aussi par les professionnels (écoles, centre de santé, PMI).</b></p> <p><b>Action 2 en chiffres</b>            2015 - 27 séances, 188 participations de parents et 272 d'enfants, 7 accueillantes-bénévoles            2016 - 35 séances, 269 participations de parents et 368 d'enfants, 9 accueillantes-bénévoles            2017 - 37 séances, 358 participations de parents et 491 enfants, 7 accueillantes-bénévoles  <b>Diversité de la parentalité : espace de mixité sociale et fréquentation des parents, grands-parents, tantes et oncles. L'accueil parents-enfants permet à de nouvelles familles ou de jeunes parents de se faire un réseau de connaissances.</b></p> <p><b>Action 3</b>            2015, 2016 et 2017 - pas de rencontre</p>	<p><b>Action 1</b>            En 2016, présentation du Point écoute auprès des 8 écoles primaires d'Arcueil.</p> <p><b>Action 3</b>            Ces rencontres avaient été initiées dès 2010. Elles ont été particulièrement investies par les services de la ville et progressivement abandonnées. <b>Vérifier s'il est plus intéressant d'initier des rencontres correspondant aux besoins des partenaires ?</b></p>

## AXE IV (suite) : L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (Parentalités)

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
<p>Contribuer à rompre l'isolement des familles.</p>	<p><b>Action 1</b> « La causerie des parents » : groupes de paroles entre parents avec le soutien d'une psychologue.</p> <p><b>Action 2</b> L'accueil parents, enfants « ça joue ô grenier » où les parents sont accueillis par la référente familles, la psychologue et des accueillantes bénévoles.</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de fréquentation des parents.</p> <p><b>Action 2</b> Le nombre de bénévoles-accueillantes du « ça joue ô grenier ».</p>	<p>Développement des solidarités locales</p>	<p><b>Action 1 en chiffres</b> 2015 - 16 séances de la « causerie des parents », 13 mamans 2016 - 7 séances de la « causerie des papas », 16 papas <b>Les papas ont convenu qu'ils n'avaient plus besoin de rencontres fréquentes.</b></p> <p><b>Action 2 en chiffres</b> 2015 - 27 séances, 89 parents, 125 enfants, 7 bénévoles 2016 - 35 séances, 269 parents, 368 enfants, 9 bénévoles 2017 - 37 séances, 358 parents, 491 enfants, 7 accueillantes <b>L'accueil parents-enfants est un bon moyen pour des nouveaux Arcueillais ou des jeunes parents de se faire un réseau de connaissances.</b></p>	<p>En plus des actions répertoriées, de nouvelles ont vu le jour.</p> <p>En 2015, une causerie ouverte à tous les parents a pris forme. Groupe de paroles ouvert, régulier, parfois avec thème et parfois sans.</p> <p>Puis en 2016, naissance d'une causerie de papas suite à la participation au Réseau parentalités 94 sur la place des pères.</p> <p><b>À partir de 2016</b>, sur le constat d'une nécessité de mener une action spécifique auprès <b>des parents en situation de monoparentalité</b>, tout un projet a été mis en place avec les familles et les partenaires locaux.</p> <p><b>L'action « parents solos » en chiffres</b> 2016 - 1<sup>ère</sup> rencontre entre parents solos, 12 parents 2017 - rencontres toutes les 3 semaines, 42 contacts, 12 bénévoles, 3 associations investies 2018 - même fréquence, groupe élargi à 60 contacts, prix « Initi'aCtives » <b>Le groupe des parents solos a mis en place des solidarités locales au-delà de la Maison des solidarités.</b></p> <p><b>Fin 2017</b>, la Maison des solidarités décide de lancer avec la PJJ (Protection Judiciaire Jeunesse) un <b>groupe de parents d'ado</b>. Une première initiative est lancée avec l'Université Populaire</p>

d'Arcueil autour d'une conférence gesticulée sur le thème de la famille.

## AXE IV (suite) : L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES (Parentalités)

OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS	RÉSULTATS OBTENUS	COMMENTAIRES
					conférence gesticulée sur la thématique de la famille (50 participant.e.s). <b>Depuis, le groupe, composé d'une dizaine de parents, se réunit tous les mois.</b>
<p><b>Impliquer, permettre la création d'initiatives des parents et des familles.</b></p>	<p><b>Action 1</b> Ateliers de création</p> <p><b>Action 2</b> Tables rondes thématiques</p> <p><b>Action 3</b> Événements pour la famille</p>	<p><b>Actions 1, 2 et 3</b> Nombre d'événements.</p> <p>Diversité de leurs formes.</p> <p>Nombre de personnes mobilisées pour la conception, pour l'organisation et présentes le jour de l'initiative.</p>	<p><b>Diversification des actions initiées par les parents.</b></p> <p><b>Développement des initiatives des parents.</b></p>	<p><b>Actions 1, 2 et 3 en chiffres</b></p> <p>2015 - 3 rencontres sur la parentalité au collège au total 83 parents, 1 table-ronde organisée par les parents d'élèves école élémentaire avec 30 personnes présentes, 1 événement sur l'égalité filles-garçons, 1 après-midi convivial rassemblant 15 familles</p> <p>2016 - 2 rencontres sur la parentalité au collège au total 35 parents et 3 enseignants, 2 rencontres des associations des parents d'élèves des écoles élémentaires (16 parents, 4 écoles), 1 événement autour de l'égalité filles-garçons</p> <p>2017 - 2 rencontres sur la parentalité au collège au total 30 parents, 2 rencontres des associations des parents d'élèves des écoles élémentaires (36 parents, 9 écoles), 1 conférence-gesticulée sur la famille</p> <p>2018 - Une conférence gesticulée sur la thématique de la famille</p> <p><b>La Maison est un lieu de soutien pour les parents des élèves scolarisés à Arcueil.</b></p> <p><b>La Maison des solidarités propose aux parents de s'interroger sur des sujets de société concernant l'évolution de la famille ou les rapports entre les membres de la famille.</b></p>	<p><b>Nécessité de diversifier le soutien aux initiatives des parents avec des actions modestes et conviviales.</b></p>

## 6 - Document de synthèse - La Maison des solidarités - Présentation du projet social 2019-2022

AXE I - LA MAISON DES SOLIDARITÉS, UN ESPACE DE CO-ANIMATION, D'ÉMANCIPATION ET D'IMPLICATION				
CONSTATS ET ANALYSES	OBJECTIF	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>La Maison des solidarités développe trois domaines d'intervention : l'épicerie solidaire &amp; l'accompagnement social, les parentalités, les pratiques solidaires &amp; initiatives citoyennes. L'évaluation du projet 2015-2018 est positive : les actions qui découlent de ces 3 domaines d'intervention apportent des réponses aux demandes des habitant.e.s, des usagers et des bénévoles.</p> <p><b>La volonté de la Maison des solidarités est de poursuivre dans cette direction en faisant rimer « populaire et exigence » dans les activités proposées et en hissant haut le travail d'animation.</b></p>	<p><b>Faire vivre la Maison comme un lieu de co-animation.</b></p>	<p><b>Action 1</b> Activités transversales ouvertes à tou.te.s : Accueil, Réseau d'échanges, Ateliers cuisine, Jardin partagé...</p> <p><b>Action 2</b> Activités spécifiques pour des publics repérés : hommes, « niches » à repérer auprès des associations...</p> <p><b>Action 3</b> Outils de communication pour se faire connaître : Programme, Affichage, Site Internet, Mailing List, Facebook, Article dans la presse, « Bénévoles-ambassadeurs »</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre d'activités ouvertes à tou.te.s</p> <p><b>Action 2</b> Nombre d'activités spécifiques</p> <p><b>Action 3</b> Diversité des supports et des techniques utilisés</p>	<p><b>La Maison des solidarités est un lieu de mixité sociale et culturelle :</b> * Le nombre de personnes qui fréquentent la Maison augmente de 2019 à 2022 (repère : 1400 contacts fin 2018). * Des actions spécifiques sont mises en place pour des publics encore non accompagnés à la Maison des solidarités (ex. pour des hommes, pour des personnes en situation de handicap)</p> <p><b>La Maison des solidarités est connue sur le territoire :</b> * Les outils de communication sont variés et un support de communication spécifique aux actions dans les quartiers est créé (ex. « Le journal de bord de Fabrique ton quartier »).</p>

<p>Si les bénévoles et l'équipe salariée s'attachent aux résultats des activités, l'évaluation a permis de pointer que ces résultats positifs sont le fruit des méthodes de travail qui permettent d'impulser des dynamiques collectives. Le cadre de travail qui permet aux acteurs d'évoluer dans la sécurité et la solidité doit être formalisé pour être partagé et transmis.</p> <p><b>La volonté de la Maison des solidarités est de poursuivre dans cette direction en affirmant qu'elle est un lieu d'émancipation et d'implication.</b></p>	<p><b>Faire vivre la Maison comme un lieu d'émancipation</b></p>	<p><b>Action 1</b> Accueil et accompagnement des initiatives des habitant.e.s</p> <p><b>Action 2</b> Activités transversales entre les 3 domaines d'intervention de la Maison des solidarités</p> <p><b>Action 3</b> Accompagnement des équipes bénévoles et salariées pour formaliser les pratiques du « pouvoir d'agir »</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de porteurs de projets accueillis et d'initiatives accompagnées</p> <p><b>Action 2</b> Nombre d'activités transversales aux 3 domaines (Eclaircie-Parentalités, Eclaircie-AMAP, Parentalités-Citoyenneté)</p> <p><b>Action 3</b> Nombre et diversité des supports produits (fiches pratiques « pouvoir d'agir », formation...)</p>	<p><b>La Maison des solidarités est un lieu ressources pour les initiatives des habitant.e.s. :</b></p> <p>* L'accueil des porteurs d'initiatives est constant entre 2019 et 2022 (outil : tableau du nombre de porteurs accueillis pendant 4 ans). * Le nombre d'initiatives accueillies à la Maison augmente (outil : tableau du nombre de « Vendredi soir à la Maison » porté par des associations).</p> <p><b>La Maison des solidarités est un projet unique pour 3 domaines d'intervention :</b></p> <p>* Les actions ouvertes à tou.te.s sont variées (repère : 12 en 2018).</p> <p><b>Les équipes s'appuient sur des méthodes de pouvoir d'agir :</b></p> <p>* Un accompagnement des équipes est mis en place pour formaliser les méthodes de travail. * Des outils sont produits, utilisés et diffusés.</p>
	<p><b>Faire vivre la Maison comme un lieu pour s'impliquer</b></p>	<p><b>Action 1</b> Parcours du bénévolat à la Maison : « je suis usager, je deviens bénévole », « c'est quoi être bénévole à la Maison ? »</p> <p><b>Action 2</b> Fiches de besoins en bénévoles, répertoires des ressources</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de rencontres entre bénévoles</p> <p><b>Action 2</b> Nombre de nouveaux bénévoles impliqués</p>	<p><b>La Maison des solidarités est un lieu où les bénévoles trouvent leur place :</b></p> <p>* Au moins 2 rencontres annuelles des bénévoles sont proposées. * La procédure d'accueil de nouveaux bénévoles est définie.</p>



## AXE II - LA MAISON DES SOLIDARITÉS, UN ESPACE D'INTERVENTION HORS LES MURS

CONSTATS ET ANALYSES	OBJECTIF	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>La Maison des solidarités a déployé entre 2015-2018 son projet en interne. Elle est identifiée sur le territoire comme un espace ressources. Elle est fréquentée par les habitant.e.s des quartiers surtout par l'intermédiaire de l'épicerie solidaire.</p> <p style="color: #008080;">Face aux difficultés sociales et à la paupérisation du lien social dans les quartiers prioritaires, la Maison des solidarités a la volonté de trouver sa place auprès des habitant.e.s des quartiers, au plus près du territoire.</p> <p>C'est aussi un enjeu important pour la Ville d'Arcueil.</p>	<p><b>Développer une action spécifique hors les murs dans un quartier prioritaire : « Fabrique ton quartier » aux 4 Cités</b></p>	<p><b>Action 1</b> Accueil tous les 15 jours aux beaux jours en pied d'immeubles</p> <p><b>Action 2</b> Participation aux temps forts de la ville sur le quartier Jean Macé</p> <p><b>Action 3</b> Rencontres pour suivre l'expérimentation dans les quartiers</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre d'accueils</p> <p><b>Action 2</b> Nombre de participations aux actions de la ville</p> <p><b>Action 3</b> Nombre de rencontres effectuées</p>	<p style="color: #008080;"><b>La Maison des solidarités développe une action spécifique aux 4 Cités :</b></p> <p style="color: #008080;">* La Maison propose 10 accueils en pied d'immeubles par an. * 1 événement avec les habitant.e.s du quartier Jean Macé est mis en place annuellement.</p> <p style="color: #008080;"><b>La Maison des solidarités prend part à la réflexion sur les quartiers :</b></p> <p style="color: #008080;">* La Maison réunit les services de la Ville concernés par le quartier Jean Macé 3 fois par an. * La Maison participe chaque année au « Goût du jour » et à « Grain de sel », 2 actions portées par les services de la Ville.</p>
	<p><b>Décliner les activités régulières de la Maison hors les murs</b></p>	<p><b>Action 1</b> Recherches des locaux dans les 4 Cités</p> <p><b>Action 2</b> Activités hors les murs : ateliers cuisine, ateliers bien-être...</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de locaux investis</p> <p><b>Action 2</b> Nombre d'activités proposées hors les murs</p>	<p style="color: #008080;"><b>La Maison des solidarités propose des actions hors les murs aux 4 Cités :</b></p> <p style="color: #008080;">*La Maison décline 1 action par an dans les quartiers avec 3 temps dans les quartiers par action au moins.</p>
	<p><b>Être à l'écoute des problématiques du territoire</b></p>	<p><b>Action 1</b> Rencontres avec les associations sur leur lieu d'activités</p> <p><b>Action 2</b> Activités de coopération avec les services de la Ville</p> <p><b>Action 3</b> Veille sur les sujets préoccupants du territoire</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de partenaires associatifs</p> <p><b>Action 2</b> Nombre de projets avec les services Ville</p> <p><b>Action 3</b> Répertoire des sujets préoccupants</p>	<p style="color: #008080;"><b>La Maison des solidarités est un partenaire solide sur le territoire :</b></p> <p style="color: #008080;">* Le nombre d'associations avec lesquelles la Maison mène des projets est constant entre 2019 et 2022 (outil : tableau du nombre de projets partenariaux effectués pendant 4 ans). * La Maison propose 2 rencontres annuelles avec les partenaires du territoire sur 1 ou 2 sujets préoccupants (ex. la mixité culturelle).</p>

## AXE III - ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE, PARENTALITÉS

CONSTATS ET ANALYSES	OBJECTIFS	ACTIONS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Après huit ans d'existence, la Maison des solidarités s'appuie sur des demandes et compétences des parents pour impulser ses projets. Elle croise ces besoins avec les enjeux du territoire. Elle permet au projet de vivre au rythme des parents, d'expérimenter, de se tromper ou de se développer.</p> <p><b>La dimension soutien aux parentalités évolue vers des dynamiques de plus en plus émancipatrices : de la préoccupation des familles vers des projets aboutis qui tendent à leur donner du pouvoir d'agir dans leur quotidien.</b></p>	<p><b>Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction parentale par des accompagnements de professionnels, par des dynamiques émancipatrices</b></p>	<p><b>Action 1</b> Point écoute parents - 3 rendez-vous individuels et gratuits auprès d'une psychologue</p> <p><b>Action 2</b> Groupe de parents (parents solos, parents d'ado) - accompagnement collectif d'habitant.e.s aux intérêts convergents</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de familles accompagnées Nombre de réorientations</p> <p><b>Action 2</b> Nombre de groupes formés Nombre de participant.e.s par groupe Mixité dans le groupe Thématique des groupes recoupant les préoccupations sociétales</p>	<p><b>La problématique rencontrée par la famille est résolue ou la famille a enclenché un suivi psychologique dans une structure adaptée :</b> * Le nombre de rendez-vous proposés est constant (repère : 57 en 2017). * Le nombre de familles accompagnées est constant (repère : 24 familles en 2017).</p> <p><b>Les groupes apportent des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent :</b> *La Maison propose des rencontres collectives tous les 2 mois.</p>
	<p><b>Favoriser la rencontre entre parents</b></p>	<p><b>Action 1</b> « Ça joue ô grenier » - accueil parents-enfants encadré par des professionnel.le.s et des bénévoles</p> <p><b>Action 2</b> Initiatives conviviales portées par des familles (sorties, événements, soirées...)</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre de séances Nombre de familles fréquentant les séances</p> <p><b>Action 2</b> Nombre d'initiatives conviviales mises en place Nombre de parents porteurs des initiatives</p>	<p><b>Les parents, accompagnés des professionnel.le.s, sont en capacité de proposer des initiatives modestes et conviviales ouvertes à tou.te.s. :</b> *Le nombre d'initiatives modestes portées par les parents augmente entre 2019 et 2022 (outil : tableau du nombre et de la variété des initiatives pendant 4 ans).</p> <p><b>Les parents ont constitué un réseau de connaissances sur le territoire :</b> *Les parents ont créé des outils de communication entre eux (ex. Groupe WhatsApp ou Groupe Facebook).</p>

	<p><b>Faire maillage sur le territoire et décliné certaines actions hors les murs</b></p>	<p><b>Action 1</b> Soutien aux structures et associations locales liées aux parentalités (coordination des associations de parents d'élèves des écoles élémentaires, parentalités au collège, structures jeunesse...)</p> <p><b>Action 2</b> Initiatives modestes ou groupes de parents... hors les murs</p>	<p><b>Action 1</b> Nombre des rencontres initiées Diversité des partenaires (écoles, collège, jeunesse...)</p> <p><b>Action 2</b> Nombre d'actions effectuées hors les murs</p>	<p><b>La Maison des solidarités établit des liens solides avec les parents des quartiers prioritaires :</b></p> <p>* La Maison propose au moins 3 activités parentalités par an sur les quartiers.</p> <p>* La Maison mène au moins une des activités avec un partenaire du territoire.</p>
--	---	--	---	---